Sujet national pour l'ensemble des centres de gestion organisateurs

ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3ème CONCOURS

Session 2016

Note de synthèse à partir d'un dossier composé de documents à caractère scientifique dans le champ patrimonial concerné, selon la spécialité du candidat choisie au moment de l'inscription au concours (Archéologie ou Archives ou Inventaire ou Musées ou Patrimoine scientifique, technique et naturel).

Durée : 4 heures
Coefficient : 3

SPECIALITE : ARCHEOLOGIE

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

• Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.

• Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.

• Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

• Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

• Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 36 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Sujet :

Vous êtes attaché(e) territorial(e) de conservation du patrimoine, responsable du service municipal d'archéologie de la commune d'Archéoville. A la demande de votre directeur général des services (D.G.S.), vous rédigez, exclusivement à l'aide des documents joints, une note de synthèse précisant comment l'archéologie peut contribuer à l'attractivité et au développement du territoire de la collectivité.

Liste des documents du dossier :

Document 1 H. Girard - « Comment se construit le futur "pôle public de l'archéologie préventive" à Orléans » - *Lagazette.fr* - 19 juin 2015 - 4 pages

Document 2 « Aménagement du territoire et archéologie préventive » (Extrait) - ANACT - *Technicités* - Dossier d'experts - 2012 - 7 pages

Document 3 I. Dev Miranda - « Se former à la médiation en archéologie. Un enjeu qui s'impose » - *Les Nouvelles de l'Archéologie* - N°122 - 2010 - 4 pages

Document 4 P. Tranchevent - « Jublains (Mayenne), de la capitale antique au village actuel » - *Les Nouvelles de l'Archéologie* - N°136 - 2014 - 4 pages

Document 5 N. Meyer Rodrigues - « Saint-Denis, Archéologie, Territoire et Citoyenneté » - IXème congrès international de la Société d'archéologie médiévale "Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir" - *CRAHM* - 2010 - 5 pages

Document 6 « Le nouveau visage de Bibracte » - Dossier de presse - *bibracte.fr* - Juillet 2013 - 4 pages

Document 7 « Un musée pour un Douaisis attractif » - *L'Observateur du Douaisis* - Edition spéciale - 19 juin 2014 - 4 pages

Document 8 H. Girard - « Ce qui menace les services archéologiques territoriaux » - *Lagazette.fr* - 10 juin 2015 - 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

DOCUMENT 1

Lagazette.fr
19 juin 2015
Hélène Girard

Comment se construit le futur « pôle public de l'archéologie préventive » à Orléans

L'exposition « Regards sur Orléans » (1er avril-6 juillet 2014) figure au programme des Journées nationales de l'archéologie des 6, 7 et 8 juin, événement dont la Gazette est partenaire pour la quatrième année consécutive. L'exposition bat en brèche plusieurs visions de l'histoire. En filigrane, elle témoigne de la volonté des acteurs l'archéologie – ville, Etat, Inrap – de préfigurer un « pôle public de l'archéologie préventive », concept que la ministre de la Culture voudrait voir se développer sur l'ensemble du territoire.

A Orléans (Loiret), l'archéologie fait partie des missions municipales depuis 1992. Epoque où ce secteur n'était pas encore structuré comme il l'est aujourd'hui avec la loi n° 2003-707 du 1er août 2003 relative à l'archéologie préventive.
En vingt ans, les archéologues municipaux ont acquis une expertise qui leur permet d'être partie prenante des projets d'urbanisme et des avancées dans la connaissance archéologique. Depuis deux ans, le service archéologique municipal d'Orléans (SAMO) est doté de l'agrément de l'Etat qui l'autorise à pratiquer diagnostics et fouilles. Les archéologues de la ville ont aussi développé un esprit de coopération avec leurs collègues de l'INRAP et de l'Etat (Service régional de l'archéologie, SRA).

1. A quoi sert le SAMO ?

Doté de 5 archéologues, le service archéologique municipal d'Orléans (SAMO) travaille étroitement avec le service de l'urbanisme et le service « ville et pays d'art et d'histoire ». Grâce à la présence d'un spécialiste de l'archéologie du bâti, le SAMO étend son activité aux façades.

Le service archéologique municipal d'Orléans (SAMO) a vu le jour en 1992, après une vingtaine d'années d'efforts des archéologues des services déconcentrés du ministère de la Culture en région Centre pour sensibiliser les élus locaux aux nécessités de l'archéologie préventive.

« Nous avons d'abord réussi à faire inscrire l'archéologie dans les plans d'occupation des sols du Loiret, se souvient Olivier Ruffier, conservateur en chef du patrimoine en charge de la gestion du patrimoine archéologique urbain des villes de Bourges, Chartres, Tours et Orléans, au service régional de l'archéologie (SRA), au sein de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la région Centre. Il fallait aussi une volonté municipale, ce qui fut le cas à Orléans avec le maire de l'époque René Thinat : de sa propre autorité, il a inscrit une annexe archéologique dans le plan d'occupation des sols de la ville. Ce document expliquait qu'il y avait des zones de sensibilité archéologiques particulières, et que, par conséquent, il était fortement recommandé aux aménageurs de prendre contact avec nous. »
Objectif : se donner les moyens de maîtriser les délais, et donc les coûts, de la prise en compte du patrimoine archéologique dans les projets d'aménagement. « Si on intervient quand un projet est déjà en cours de réalisation, cela provoque des retards et coûte de l'argent. Qui plus est, cela ne produit pas pour autant des fouilles de qualité. Il fallait donc dissocier les deux choses et engager une politique d'anticipation », insiste Olivier Ruffier.

Gestion préventive

Aujourd'hui, Orléans figure donc parmi les villes du Centre porteuse d'une tradition ancienne de gestion préventive de son patrimoine archéologique. Avec, comme cheville ouvrière, le SAMO et ses cinq archéologues, dont un spécialiste de l'archéologie du bâti. « Nos missions sont de divers ordres, détaille son responsable Sébastien Jesset. Les

missions opérationnelles [études, diagnostics et fouilles, ndlr] permettent à la ville d'avoir une maîtrise des coûts et des calendriers sur ses opérations d'aménagement. Elles nous confèrent aussi une expertise scientifique, que nous apportons en amont des projets d'urbanisme. Enfin, nous avons une politique de valorisation scientifique et d'exploitation des connaissances au fur et à mesure des découvertes. Cela passe par des publications scientifiques et grand public. » Une politique de valorisation qui se traduit en ce moment par l'exposition « Regards sur Orléans », présentée depuis le 1er avril et jusqu'au 6 juillet au musée des beaux-arts.

Au sein de la ville, le SAMO coopère avec deux entités :

1. le service de l'urbanisme
2. le service Ville et pays d'art et d'histoire

Urbanisme : assurer « une sorte d'assistance à la maîtrise d'ouvrage »

Une fois par an, le SAMO et le service de l'urbanisme font le point sur les projets d'aménagement à venir. « Nous sommes ainsi associés très en amont, au fur et à mesure que les projets sont lancés, souligne Sébastien Jesset. Nous fournissons d'emblée au service de l'urbanisme un état de la connaissance du terrain et de l'environnement archéologique. Cela permet d'anticiper au maximum le calendrier et de ne pas ralentir les différentes phases du projet d'aménagement. ».

Ensuite, une fois les projets en cours, le SAMO en assure un suivi, en fonction des prescriptions archéologiques de l'Etat (diagnostics ou fouilles). « Il arrive aussi que nous intervenions sur des projets privés, dès lors que le service de l'urbanisme en émet le souhait ou que l'intérêt scientifique du site nous semble important », ajoute le responsable du SAMO.

L'anticipation peut aller jusqu'à trois, quatre, voire cinq ans avant certains projets, par exemple pour des études documentaires permettant à l'aménageur d'affiner son projet, de déplacer l'endroit prévu pour un sous-sol. « Nous assurons donc une sorte d'assistance à la maîtrise d'ouvrage », résume Sébastien Jesset.

Médiation patrimoniale : apporter des connaissances à diffuser

Autre partenaire régulier du SAMO : le service « ville et pays d'art et d'histoire », chargé de la médiation culturelle autour du patrimoine global de la ville dans le cadre du label du même nom, obtenu en mai 2009.

« Nous venons en appui du SAMO pour faire connaître et valoriser ses découvertes, avec nos méthodes de médiation », résume Pauline Marton, responsable du service « ville et pays d'art et d'histoire. »

Dépliants mis à la disposition des passants à proximité des chantiers de fouilles, restitutions sous forme de visites guidées en ville ou de conférences..., le service et ses guides-conférenciers s'attachent à expliquer pourquoi le SAMO fouille, comment se déroule un chantier, ce qu'on trouve, ce qu'il advient des objets découverts, les nouvelles connaissances engrangées etc.

Dans le cas d'une exposition comme « Regards sur Orléans », le service « ville et pays d'art et d'histoire » élabore un programme d'actions, « le plus varié possible » avec plusieurs objectifs :

1. « faire vivre l'exposition au-delà de ses murs et des objets présentés »
2. « trouver, autour de l'exposition, d'autres moyens d'amener un maximum de personnes à s'intéresser à l'archéologie et toucher différents publics ».

Conférences, visites guidées en ville, ateliers, constituent les principaux vecteurs de cette démarche. Encore faut-il que les guides-conférenciers maîtrisent le sujet.

Il revient aux archéologues de les former, « en trois temps, précise Pauline Marton. Une première session de formation a lieu au sein du SAMO ; une deuxième prend la forme d'un circuit en ville conçu par le SAMO pour leur permettre de voir les traces des différents lieux et bâtiments évoqués ; une troisième consiste à visiter l'exposition avant son ouverture en compagnie des archéologues, qui donnent aux guides-conférenciers un maximum d'informations qu'ils pourront retranscrire dans leur discours en direction des visiteurs. »

2. Un message politique : plaidoyer pour un « pôle public de l'archéologie préventive »

A travers l'exposition **« Regards sur Orléans »**, les archéologues et la ville passent un message sous-jacent plus politique : la capacité des professionnels, issus de différentes institutions – ville, INRAP, DRAC – à œuvrer de concert en vue d'un objectif commun : l'enrichissement de la connaissance archéologique et sa restitution au public. « D'une certaine façon, nous préfigurons le pôle public de l'archéologie, que la ministre de la Culture souhaiterait mettre en place », relève Thierry Massat. Pôle dont Aurélie Filippetti a esquissé à nouveau les contours dans son discours du 18 avril 2014 devant le conseil national de la recherche archéologique :
« Je souhaite que soient étudiés tous les moyens de permettre une véritable coopération entre l'ensemble des acteurs et opérateurs publics de l'archéologie préventive dans le cadre d'un pôle public de l'archéologie. Cela concerne, bien sûr, l'INRAP et les services archéologiques des collectivités territoriales, mais aussi les services régionaux de l'archéologie, l'Université et le CNRS. Car toute la chaîne archéologique, depuis la réalisation des fouilles préventives ou programmées jusqu'à la recherche et à la valorisation doit trouver sa place dans ce pôle public à construire. »

L'exposition d'Orléans « a, bien sûr, avant tout des visées scientifiques, mais aussi la volonté de faire la démonstration que les trois acteurs publics travaillent ensemble au quotidien et sont capables de monter ensemble une exposition de cette envergure », plaide Thierry Massat, adjoint scientifique et technique (ATS) à la direction interrégionale Centre-Ile-de-France de l'INRAP. « Au-delà des institutions, ce sont des professionnels qui travaillent ensemble et se concertent dans le cadre de projets scientifiques collectifs, de tables rondes, de colloques etc. Tout cela crée une forte dynamique qui dépasse les cadres institutionnels », renchérit Sébastien Jesset, responsable du service archéologique municipal d'Orléans (SAMO).
A Orléans, les professionnels partent avec une longueur d'avance, sans doute parce qu'une coopération s'y s'enracine « dans une tradition ancienne, où il n'y a pas d'obstacle au travail en commun entre les différents services archéologiques. D'ailleurs, nous n'avons pas attendu la loi de 2001 pour mettre en place une gestion préventive du patrimoine archéologique », se félicite Olivier Ruffier, conservateur en chef du patrimoine au SRA, en charge du territoire orléanais.

3. Le regard de l'élue à l'aménagement urbain et au logement

« Les archéologues permettent aux Orléanais de se projeter dans l'avenir sans occulter leur passé » **Muriel Cheradame, adjointe au maire d'Orléans en charge de l'urbanisme et du logement**
« Orléans a voulu que l'archéologie soit partie prenante des aménagements urbains. Ce que permet l'agrément de l'Etat que détient le SAMO depuis 2011 pour les opérations archéologiques, et la bonne coordination avec le service de l'urbanisme. Le temps des villes est beaucoup plus long et lent que le temps de ses habitants. Il est donc parfois difficile à comprendre. Les travaux des archéologues permettent aux Orléanais de savoir d'où ils viennent et de se projeter dans l'avenir, sans occulter leur passé. C'est ce que nous avons fait, en 2012, avec l'exposition « Orléans 2025 », qui proposait une vision de la ville en plein renouvellement.
L'archéologie n'empêche nullement les aménagements d'envergure. Au contraire, elle permet un développement en harmonie avec le passé. Par exemple, jusqu'à ce à ce qu'ils soient réaménagés les quais de la Loire n'étaient plus qu'un secteur en déshérence, qui servait d'aire de stationnement et dont les Orléanais s'étaient détournés. Or il s'agissait autrefois d'un port animé, avec une marine fluviale. La prise en compte de ce passé s'est traduite par une restructuration des quais pour en faire un lieu de promenade et même un lieu de spectacle puisque s'y déroule le Festival de la Loire. »

4. Archéologie et numérique : ce qu'en pensent les professionnels
Les promoteurs de l'exposition « Regards sur Orléans » ont déployé sur le parcours de la visite deux dispositifs numériques de médiation développés par l'Inrap à l'échelle nationale, mais dont Orléans inaugure la mise en œuvre opérationnelle : l'Archéonaute et l'atlas interactif. Des outils potentiellement puissants pour rendre l'archéologie attractive et diffuser les connaissances et qui illustrent la place du numérique dans les démarches de médiation.

***« Ne pas confondre évocation et restitution »* Thierry Massat, adjoint scientifique et technique (ATS) à la direction interrégionale Centre-Ile-de-France de l'INRAP**

« Le numérique change considérablement la vitesse de diffusion des connaissances. Par exemple, l'atlas interactif, qui peut être consulté depuis chez soi, permet aux visiteurs d'arriver avec déjà beaucoup de connaissances. Autre évolution : les images virtuelles permettent de faire le lien entre l'archéologie et l'humain, de passer de l'objet exposé à la vie. Mais attention, il y a un risque : celui de voir le public confondre évocation et restitution, malgré les avertissements que nous faisons figurer dans les expositions. Par exemple, pendant longtemps, les archéologues se sont interdits de représenter l'élévation d'un bâtiment qu'ils découvraient, parce qu'ils ne disposaient pas de toutes les informations. Mais cela créait une distance avec le public. En s'autorisant des évocations, on permet au public de s'approprier des connaissances. Essayer de prévenir cette confusion entre évocation et restitution demande un renforcement du travail de médiation et une mise en garde du public.

***« Le numérique nous permet de valider ou de réfuter certaines hypothèses »* Sébastien Jesset, responsable du service archéologique municipal d'Orléans (SAMO)**

N'oublions pas que le numérique sert la médiation, mais aussi les professionnels. Au début, la numérisation de nos fonds et de nos documents n'était pas faite pour le public, mais pour les archéologues : il s'agit de faire en sorte que chaque archéologue qui fouille à un endroit puisse retrouver facilement les documents relatifs au site. La distinction entre évocation et restitution ne concerne pas que le public mais aussi les professionnels, avec cette difficulté que certaines images sont à la fois évocation et restitution.

Prenons l'exemple de l'angle sud-est du rempart du 15ème siècle sur la tour de la Brebis : les dimensions sont fiables, le trait de berge est exactement là où il devait être, la tour a le diamètre qu'elle devait avoir, le tracé du rempart est là où il devait être. Il s'agit certes d'une restitution. Cependant, il y a aussi une part d'évocation, dans la toiture, par exemple, dont nous ne savons pas trop comment elle était. Nous sommes alors entre évocation et restitution.

Il faut bien comprendre que cela enrichit la réflexion de l'archéologue. Car cela lui permet de fournir les éléments dont il est sûr, et ensuite de voir jusqu'où il peut aller dans l'évocation, en fonction des connaissances qu'il a de l'édifice et de son environnement. En termes de méthodologie, le dialogue entre les retours de l'archéologue et l'infographiste qui réalise l'évocation est d'une grande importance. J'en ai fait l'expérience avec Laurent Josserand de Polytech Orléans, qui a travaillé sur la restitution de l'angle du rempart. Il calculait le poids de l'ouvrage et nous signalait pourquoi on ne pouvait pas trop l'élever. Cette méthode permet de valider ou de réfuter certaines hypothèses.

Deux outils en cours de déploiement national

Archéonaute, un support pédagogique, inauguré avec la ville d'Orléans. Cette application restitue sept sites archéologiques orléanais choisis pour leur intérêt scientifique, avec deux types de visites connectées, l'un pour le jeune public, l'autre pour les adultes. En s'initiant aux bases méthodologiques de l'archéologie, les internautes découvrent l'évolution des modes de vie des populations. In situ, la version mobile permet de repérer, dans la ville d'Orléans, les lieux où des vestiges archéologiques ont été mis au jour.

L'atlas interactif, doté d'un moteur de recherche, compte déjà onze titres (villes, grands tracés). Il donne à voir un condensé des résultats des fouilles, avec des fiches illustrées, des vidéos, et diaporamas de photos, dessins, plans etc. Les recherches peuvent se faire par thème, par site ou par période historique. Présentée au sein de l'exposition dans un meuble à large écran, l'atlas est aussi téléchargeable sur smartphone et tablette. Marseille, qui vient d'être traitée, sera le prochain titre.

Le service archéologique municipal d'Orléans (SAMO) a contribué à son développement en l'alimentant en données. « L'atlas présente une vingtaine de sites sur les 250 recensés. Nous avons donc du travail devant nous », précise Thierry Massat, adjoint scientifique et technique (ATS) à la direction interrégionale Centre-Ile-de-France de l'INRAP. « Pour Archénoaute, comme pour l'atlas interactif, les textes ont été remaniés pour en faire une version grand public », précise Sébastien Jesset, responsable du service archéologique municipal d'Orléans (SAMO). L'INRAP compte alimenter régulièrement ces deux outils, en y intégrant de nouvelles villes et par une mise à jour des données.

DOCUMENT 2

Aménagement du territoire et archéologie préventive.

Dossier d'experts Technicités, ANACT – 2012 (Extrait).

Un vestige immobilier classé parmi les monuments historiques ne peut être détruit, déplacé, modifié, restauré, réparé sans autorisation du préfet, à moins que le ministre de la Culture prenne en charge le dossier (article 9 de la loi de 1913 et article 3 du décret du 14 juin 1996). Les dossiers sont instruits par les conservations régionales des monuments historiques. Le ministre de la Culture doit être consulté en cas de cessation (vente, don, etc.) du vestige, ou expropriation. Aucune construction neuve ne peut être adossée à un immeuble classé sans autorisation du ministre. La mise en place des servitudes légales d'urbanisme peut provoquer ou entraîner des dégradations. Elles ne sont donc pas applicables pour un vestige immobilier classé.
Dans le cas de vestiges immobiliers inscrits ou classés au titre des monuments historiques, les mesures de conservation (consolidation, restauration, mise en valeur) doivent au préalable faire l'objet d'un avis conforme et d'une autorisation auprès de l'architecte des bâtiments de France. Le propriétaire du vestige immobilier (personne physique ou morale) peut obtenir une aide de l'Etat, variable selon que les vestiges sont classés ou inscrits.

C – Valorisation et médiation

1. Remarques générales

La diffusion des résultats de l'archéologie préventive, c'est-à-dire leur transmission et leur valorisation auprès du public, fait partie intégrante de cette discipline telle que définie dans le Code du patrimoine. Elle comprend la mise en œuvre de projets éducatifs et culturels conçus comme complémentaires aux projets opérationnels.

a) Les avantages pour l'aménageur

Pour l'aménageur public comme privé, la médiation permet de valoriser son projet et son image de marque à travers ses bonnes pratiques patrimoniales. Le patrimoine en général et l'archéologie en particulier ont en effet bonne presse auprès du grand public : on mentionnera à cet égard le succès des journées du patrimoine ou les journées nationales de l'archéologie et, lors d'un récent sondage, 85% des personnes interrogées reconnaissant l'intérêt des recherches archéologiques. L'archéologie constitue ainsi un bon vecteur pour promouvoir les valeurs de l'entreprise ou de la collectivité à l'origine des fouilles.

Cette démarche est comparable aux stratégies de communication développées, par exemple, par les carrières de granulats pour valoriser leur souci de prendre en compte l'environnement (flore, faune, gestion de l'eau...) pendant l'activité extractive ou pour la reconversion des sites après exploitation.

Pour les aménageurs publics, la médiation permet aussi de justifier, auprès du contribuable, de la bonne utilisation des deniers publics et, auprès du citoyen, du rôle politique et social de l'archéologie dans la construction d'une identité territoriale et dans la promotion du « vivre ensemble », à partir d'un patrimoine commun aux habitants.

b) Le mécénat d'entreprise

Dans le cadre de la loi relative au mécénat, aux associations et aux fondations, votée le 1er août 2003, l'aménageur qui soutient un opérateur, comme un service archéologique territorial, peut déduire de l'impôt sur les sociétés ou sur les revenus 60 % du montant versé en numéraire ou en nature, dans la limite de 0,5 % de son chiffre d'affaires (avec une possibilité de report sur les cinq exercices suivants en cas d'excédent).

Le mécénat peut ainsi prendre plusieurs formes : soutien financier ou en nature, mise à disposition de compétences ou de technologies, etc.
En échange, l'aménageur peut bénéficier de différentes contreparties : inscription du nom et/ou du logo sur les supports de communication de l'opération soutenue, citation dans les dossiers de presse, visite d'un chantier ou des locaux, conférence personnalisée...

c) Une mission fondamentale des opérateurs

C'est ainsi que cette mission est inscrite, d'une part, dans les statuts de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et, d'autre part, assurée au sein de la plupart des services de collectivités par des personnels affectés spécifiquement à cette mission.

De même, au sein des musées, notamment des musées d'archéologie ou possédant des collections archéologiques, des services de médiation assurent, dans le cadre de leur programmation culturelle et pédagogique, des actions de diffusion des résultats des opérations archéologiques préventives, en partenariat avec les opérateurs et les aménageurs. La diffusion est une des missions permanentes

essentielles des musées, dans la définition qui est donnée par le Code du patrimoine. Elle s'exerce par le biais d'un service chargé de l'accueil du public, de diffusion, d'animation et de médiation culturelle. Les services de collectivités entretiennent des liens étroits avec les musées, et notamment avec les musées de collectivités, et sont à même de créer des partenariats spécifiques liés aux opérations d'archéologie préventive.

La valorisation en archéologie préventive porte sur tous les vestiges et tous les témoignages du passé découverts ou redécouverts par les archéologues au cours des opérations de terrain, qu'ils soient immobiliers (vestiges construits, bâtiments conservés en élévation), mobiliers (objets et documentations archéologiques) ou immatériels (par exemple, témoins d'activités artisanales ou des gestes funéraires). La nature diverse des découvertes conduit à une médiation multiple et régulièrement renouvelée, qui a pour vocation d'offrir à tous un accès à l'archéologie et, plus largement, au patrimoine.

d) Le médiateur en archéologie préventive

« Un agitateur de questions, un relais qui facilite la mise en place d'une dynamique de relations et d'échanges entre le public et le patrimoine archéologique, notamment en cherchant à montrer le sens des vestiges par la mise en place d'actions de proximité » (pôle d'archéologie interdépartemental rhénan, projet d'établissement 2011-2013).

L'archéologue joue souvent le rôle du médiateur lorsqu'il est en contact avec le public et est en situation de transmettre le contenu de ses recherches, sur un chantier de fouilles ou lors de conférences ou actions de communication. Toutefois, avec le développement des structures opérationnelles d'archéologie préventive, la profession de médiateur du patrimoine archéologique s'est peu à peu imposée dans la plupart de ces structures. Les projets éducatifs et culturels sont alors assurés par des professionnels de la médiation culturelle, souvent archéologues de formation et recrutés dans la filière culturelle ou animation de la fonction publique territoriale.

Chaque projet fait donc l'objet d'une médiation sur mesure, privilégiant le partage et la transmission de la connaissance à toutes les étapes de la recherche, dans une démarche de proximité avec tous les publics.

2. Le rapport de la collectivité à son patrimoine

L'archéologie préventive, comme le définit le Code du patrimoine, relève de missions de service public ; missions de recherche, de conservation et de diffusion, qui s'exercent en continu et ne sont pas uniquement liées à des opérations d'archéologie préventive identifiées. La mission de valorisation et de diffusion des résultats des recherches inscrit étroitement l'archéologie dans le tissu social en s'adressant à tous les publics, en mobilisant des réseaux de partenaires et en proposant des outils de partage et de transmission des connaissances. Dans le cadre des projets d'archéologie préventive, cette mission doit pouvoir être assurée dans le calendrier des opérations de terrain et d'étude, avec des actions ciblées adaptées, en lien avec les partenaires culturels territorialement compétents.

Au titre de la maîtrise d'ouvrage d'une opération d'archéologie préventive, la collectivité aménageur joue un rôle d'acteur non seulement pour l'étude du patrimoine archéologique, mais aussi et surtout pour la préservation de ce patrimoine et à son appropriation par la population. Porteuse d'un projet d'archéologie préventive, elle contribue à l'actualisation des connaissances sur le territoire et à l'enrichissement de la documentation mise à disposition du grand public par le biais des musées, des centres de culture scientifique ou encore des sites internet institutionnels ou banques de savoirs en ligne.

Nota

Elle est alors partie prenante des actions de valorisation et de médiation, qui s'adressent de façon privilégiée à la population relevant de sa circonscription. En s'appuyant sur les ressources disponibles au sein des services de l'archéologie, elle peut rendre compte à la population d'un projet global, où le chantier archéologique est un lieu d'échange et de contacts directs avec les vestiges et les archéologues.

Parallèlement à la mise en œuvre d'une opération de recherche archéologique, il s'agit donc bien ici d'une forme de retour à la population, de restitution des savoirs à l'occasion de l'ouverture d'un chantier archéologique. Il est donc indispensable de considérer ces actions comme faisant partie des objectifs opérationnels de la fouille, au moment du choix de l'opérateur, mais aussi lors de la phase de préparation des projets. C'est pendant cette phase de préparation que sont définis les actions, les moyens mis en œuvre, les publics concernés, les personnes-ressources, les partenaires territoriaux.

Le chargé de médiation au sein du service archéologique, rattaché à un réseau local, régional ou national de professionnels de la médiation, dispose d'un carnet d'adresses où figure l'ensemble des interlocuteurs susceptibles d'être associés aux projets de valorisation de la recherche : élus locaux, archéologues et spécialistes de diverses institutions, associations locales, établissements scolaires et administrations rattachées à l'Education nationale , services patrimoniaux, médiateurs des services d'action culturelle

des musées et centres de culture scientifique, animateurs des villes et pays d'art et d'histoire, guides-conférenciers...

L'opération archéologique prend alors tout son sens pour la collectivité, elle est le lieu d'une interaction entre les archéologues et le public, d'un contact direct avec le patrimoine archéologique. Plus largement, elle offre une occasion privilégiée de sensibiliser à la sauvegarde du patrimoine et contribue à l'inscription de chacun dans un territoire et une histoire. La médiation et la valorisation de l'archéologie participent ainsi pleinement à la démocratisation des savoirs et à leur transmission au plus grand nombre.

3. Le rapport au public pendant les opérations de terrain

a) Des opérations de médiation calées sur le rythme de la recherche

Chaque opération archéologique, chaque projet de médiation est un nouveau questionnement pédagogique. En effet, même si le déroulement des opérations est globalement toujours similaire, le contexte géographique, archéologique, politique, humain, induit systématiquement des adaptations pour être en adéquation avec le territoire et les publics que l'on souhaite mobiliser.

La médiation ne s'improvise pas : les actions de médiation doivent être prises en compte avec sérieux dès les premières phases de la conception du chantier. Il est même souhaitable que la valorisation de la recherche soit inscrite dans le projet scientifique d'intervention proposé par l'opérateur d'archéologie préventive à l'aménageur, afin d'évaluer et budgétiser les différentes actions proposées et d'en faire une valeur ajoutée au projet, à chaque étape de son déroulement : diagnostic, fouille, postfouille.

b) Le diagnostic, premiers sondages, rencontres et prévisions

Cette première étape est un moment à ne pas sous-évaluer. En effet, l'opération archéologique est la première à intervenir dans les plannings des projets d'aménagement. Elle modifie l'environnement, elle a un impact physique et psychologique, elle suscite des interrogations, oscillant entre curiosité, inquiétude, voire animosité. A ce stade, il n'est pas encore réellement question d'actions d'envergure destinées à un public large : la mise en œuvre des sondages souvent profonds, la proximité des engins mécaniques, la présence d'une équipe de terrain réduite à deux ou trois personnes, la mobilité constante ne constituent pas un environnement propice à l'accueil de groupes et à la sécurité des personnes.

Nota

Toutefois, si le « manège » des pelles mécaniques ouvrant de grandes tranchées (sondages) attise les curiosités, si l'équipe d'archéologues estime que certaines découvertes méritent d'être vues, il est envisageable de proposer à ce stade une première action de médiation ayant pour objectif de sensibiliser et informer.

Si l'on n'est pas déjà directement sollicité par les médias locaux, souvent prompts à couvrir ce type d'événement, on prendra alors l'attache de leurs correspondants pour organiser un point presse et, si les conditions de sécurité et de disponibilité sont réunies, l'accueil ponctuel de quelques groupes ciblés, en particulier les représentants du maître d'ouvrage et les décideurs publics locaux. Si le diagnostic doit donner lieu à une fouille, ces premiers contacts peuvent permettre d'informer sur la procédure et de sensibiliser sur l'intérêt scientifique des découvertes. On pourra y associer avec profit les sociétés historiques ou les associations de sauvegarde du patrimoine, tant dans un souci diplomatique, de transparence de l'action publique que de partage de la connaissance du patrimoine archéologique commun.

Toutefois, les propositions de l'opérateur d'archéologie en matière de communication à ce stade tiendront compte de la sensibilité des vestiges et de leur vulnérabilité suite à une divulgation des découvertes. En effet, les vestiges, sites, objets, informations archéologiques, doivent être préservés et l'archéologue veillera à éviter tout risque de pillage en cours d'opération ou à la suite du diagnostic.

c) La fouille : le lieu privilégié de la médiation

Pendant l'opération de fouille, l'organisation d'actions de médiation est facilitée par les espaces et le temps plus importants nécessaires à la recherche de terrain. Par ailleurs, les zones de fouille sont clôturées, ce qui permet d'écarter les risques de pillage et de sécuriser les vestiges en cours d'étude. La valorisation de l'archéologie et de ses méthodes peut alors se faire *in situ* et bénéficier des échanges permanents avec les archéologues et de l'évolution au jour le jour des découvertes.

Pour accompagner les visites et ateliers, tous types de supports de communication ou outils pédagogiques peuvent être mobilisés : documents d'accompagnement à la visite, et notamment pour les plus jeunes, plaquettes institutionnelles, panneaux d'information sur les résultats, les moyens mis en œuvre... Le public peut également parfois bénéficier sur place d'un espace dédié à la médiation avec une exposition des objets provenant de la fouille et d'organisation d'ateliers pédagogiques. Cet espace, situé à proximité directe

du chantier quand cela est possible (locaux du dépôt, cantonnements de chantier), peut servir de zone d'accueil, de présentation, d'abri en cas de météo défavorable.

d) Le public

Le public concerné par ces actions de médiation peut être regroupé en trois grandes catégories : les publics de jeunes scolaires, de périscolaires, le grand public. Il est essentiel de mettre en œuvre des outils adaptés pour accueillir chacune d'entre elles.

Les jeunes sur le temps scolaire

Les vecteurs de contact avec les enseignants sont multiples. L'Education nationale dispose dans chacune de ses inspections de professeurs référents et de conseillers pédagogiques, et, au sein des rectorats, de conseillers académiques pour le patrimoine. Ces personnes-ressources sur le territoire peuvent se faire le relais des visites et ateliers proposés par l'opérateur d'archéologie, organiser des journées de formation pédagogique sur site pour les enseignants et accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de projets personnalisés adaptés aux objectifs scolaires.

Les actions avec les scolaires peuvent être ponctuelles, les enseignants profitant simplement de l'opportunité du chantier, ou de longue durée en s'inscrivant dans le dispositif de projets d'actions culturelles de type PAC par exemple, ou bien dans le cadre des projets identifiés des pôles ressource patrimoine au sein des CRDP et CDDP.

Les jeunes sur le temps périscolaire : les centres de vacances et de loisirs

Structures organisées sur le plan communal ou intercommunal, c'est un public facile à mobiliser pour des visites. Il est par ailleurs fréquent qu'elles s'engagent sur des durées plus longues : suivi de chantier, ateliers, restitutions de forme variée.

Le grand public

Pendant la fouille, il existe de multiples moyens de faire partager l'avancée des recherches. Nous en citerons quelques-uns ci-après :

- des communications de presse via la presse locale ou nationale, les revues des collectivités et les sites web institutionnels. Il est important que le chargé de médiation et valorisation rédige un communiqué de presse qui devra faire un point sur les opérations déjà menées, le projet en cours, les événements programmés et, enfin, donner les coordonnées d'une personne-ressource, généralement le médiateur, qui pourra répondre aux questions, programmer les visites et accompagner le public sur le terrain
- des journées portes ouvertes du type « chantier ouvert » consistent à proposer des visites de chantier au public pendant une ou plusieurs journées. L'organisation de ce type d'événement peut notamment s'inscrire dans les manifestations annuelles nationales du type journées du patrimoine (septembre), Fête de la science (octobre), et journées de l'archéologie (mai ou juin).
  Ces journées pouvant générer des flux de visiteurs importants, il est souvent nécessaire de se rapprocher de la commission de sécurité compétente et de veiller à la mise en œuvre de ses préconisations. Ce type d'événement peut notamment impliquer le classement du site comme ERP (établissement recevant du public), il faut donc prévoir de constituer un dossier de manifestation exceptionnelle auprès de l'autorité compétente ;
- des panneaux d'information fixés sur la clôture, en complément des visites ou en cas d'inaccessibilité du chantier au public. Ces « expositions de palissade » informent sur le projet, l'opérateur archéologique, la nature et le cadre de l'opération, les découvertes. Si le chantier s'étire dans le temps, ces documents peuvent être régulièrement complétés. Par ailleurs, des ouvertures peuvent être réservées dans la palissade afin de permettre aux passants de jeter un œil et de suivre l'évolution du chantier.

La visite de chantier n'est qu'une photographie à un instant T : elle permet de satisfaire la curiosité, de participer à un moment rare, mais ne donne à voir et à comprendre qu'un fragment du site en cours d'étude. Il est possible de continuer à faire partager les découvertes après la fin du chantier en organisant une médiation post fouille, qui bénéficiera notamment de l'avancée des études et analyses conduites après la phase terrain.

4. Les démarches de médiation « post fouille »

Les actions de médiation ne cessent pas au départ des archéologues du terrain. L'essentiel de l'information reste en effet à transmettre pendant et à l'issue de la phase d'étude et de rédaction. Les actions de valorisation et de médiation se poursuivent ainsi sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Satellites des opérations de fouilles, elles accompagnent les publics dans la découverte du patrimoine et de l'archéologie au sens large.

Par « post fouille », on entend l'ensemble des opérations de recherche menées après la phase de terrain, mais également la longue phase de rédaction et de collecte des contributions. Des actions peuvent être menées pendant les travaux d'étude, en particulier un suivi avec les scolaires et des ouvertures ponctuelles des laboratoires, mais également et surtout à la clôture du processus, c'est-à-dire à la remise du rapport final d'opération et à la publication des résultats, lorsque ceux-ci sont aboutis et peuvent être communiqués à la communauté scientifique et au grand public.

Elles peuvent prendre la forme de conférences, d'expositions, de visites commentées, d'ateliers pédagogiques, de publications, de visites supplémentaires. Le médiateur est alors force de proposition ; pour construire un projet, et faire le lien entre les besoins et les différents acteurs ou structures.

a) Les conférences de restitution au grand public
La conférence est la forme de restitution la plus simple à mettre en œuvre. En effet, il suffit de mobiliser une salle, quelques moyens logistiques et audiovisuels pour accueillir le public. Les conférences permettent un contact direct entre les archéologues et les populations, elles représentent une occasion unique pour les chercheurs de partager avec le public le résultat de leurs travaux.

Ces conférences peuvent notamment trouver place dans le cadre des programmations culturelles du réseau de partenaires : cycles de conférences organisées par des associations, des sociétés d'émulation, des musées, des villes et pays d'art et d'histoire, des centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, des universités du temps libre, interventions dans le cadre des événements nationaux, journées du patrimoine, de la science, de l'archéologie…

b) Les expositions
L'exposition permet une mise en valeur des collections la plus médiatique et immédiate puisque l'objet archéologique est directement mis au contact d'un grand nombre de visiteurs, très diversifiés.
Elle est le processus de mise en espace raisonnée par une logique de discours des objets sélectionnés et d'autres éléments (audiovisuels, moulages, maquettes, etc.) et le prolongement et la restitution d'une recherche scientifique.

Un programme doit être établi, réunissant les objectifs didactiques (thème de l'exposition, public visé et impact social, économique et politique), les options muséographiques (mise en espace, atmosphère, conservation), de communication (affiches, communiqué, dossier et conférence de presse, dépliants, cartons d'invitation), de médiation (fiche objet, cartel, signalétique, livret et dossier pédagogique, mallette pédagogique, guide de visite ou notice de salle, visites et ateliers, supports pédagogiques, publications, actions de médiation), les réalités matérielles diverses (mobilisation des expositions, interventions techniques et graphiques, normes de sécurité, montage/démontage, matériels de confort et sécurité des personnes et des objets, budget), des moyens humains (équipes scientifique, administrative, technique, d'accueil et de médiation) et les potentiels produits commerciaux dérivés.

L'exposition temporaire
Une exposition de matériel archéologique et de supports peut accompagner le discours du scientifique lors d'une conférence, présentant l'ensemble du déroulé des opérations de recherche (fouille, analyses, restaurations). Le lieu d'accueil devra être approprié pour la protection et la conservation des objets. Si tel n'est pas le cas, il faudra envisager une présentation dans un lieu dont c'est la vocation, notamment par le biais d'une exposition temporaire dans un musée.

Un projet d'exposition portant exclusivement sur les résultats de l'opération de fouille doit pouvoir être conçu par son responsable scientifique en partenariat avec le maître d'ouvrage de la fouille, faire l'objet d'une programmation financière et technique et répondre au projet culturel de l'établissement afin de correspondre à l'image de l'établissement et de sa collectivité territoriale.

L'exposition itinérante
Le recours à des expositions itinérantes déjà existantes, complété d'éléments provenant du site fouillé par exemple, permet de concevoir une manifestation assez rapidement. Les musées et services territoriaux disposent, en effet, de nombreuses expositions itinérantes.

Une coproduction, bien que lourde, entre plusieurs établissements réunit des forces et des compétences diverses qui sont un enrichissement pour la présentation, le public et une économie notable des coûts de production.

c) Les ateliers de médiation destinés au jeune public
Des outils pédagogiques spécifiques à l'archéologie ont été conçus au sein des services opérateurs d'archéologie préventive et des musées à destination du jeune public, que ce soit dans le cadre scolaire

ou périscolaire. Ces outils sont utilisés régulièrement comme support d'ateliers de médiation qui peuvent être proposés en préparation ou pour faire suite à des opérations de terrain, ou accompagner une exposition.

Expérimenter au sein de la structure
Un des premiers outils mobiles de médiation fut un module de fouille créé en Dordogne en 1984, destiné à mettre le public en situation virtuelle d'archéologue. Depuis, cette offre s'est largement développée, certains opérateurs et musées proposant des ateliers très diversifiés, par période chronologique, par thématique, par discipline scientifique, avec une approche sensitive et des applications concrètes. On peut ainsi, et par exemple, approcher : la fabrication de mosaïques, la taille du silex, l'étude des pollens, la géologie, les méthodes de l'archéologie de terrain, la fabrication de céramiques. Ces ateliers permettent d'approcher différentes composantes de l'archéologie et de la connaissance du patrimoine par le jeu et l'expérimentation.

Expérimentation hors les murs
Ces outils existent également sous une forme plus légère : la mallette pédagogique. Cette petite valise permet, lors d'une visite, d'un atelier ou d'une activité extérieure, assurés par un enseignant, un médiateur ou un animateur périscolaire, sur site ou dans l'établissement chargé de la valorisation, de sensibiliser les enfants à leur patrimoine archéologique et de (re)découvrir un thème, un site ou une période liés au programme scolaire par le biais de la manipulation d'objets anciens sortis de leur contexte ou de moulages d'objets archéologiques. Ce support peut être complètement réalisé en interne par le service en y associant d'autres services compétents de la collectivité ou des prestataires extérieurs.

d) Les animations et événementiels autour d'un projet spécifique

Des activités spécifiques liées à un projet, exposition, thème scientifique national peuvent également être inscrites dans la programmation culturelle des musées et établissements recevant du public. L'objectif est de toucher un nouveau public et pérenniser les habitués de ces lieux, de communiquer sur le projet et de valoriser la structure organisatrice (exemples des programmes d'animations et événementiels autour de l'exposition « Rahan à Romain-la-Roche », 16 octobre 2010 – 27 février 2011, des musées de Montbéliard).

e) Les publications

Les publications, de toutes formes, touchent un public très large et permettent de pérenniser l'information transmise.

Les opérations d'archéologie préventive peuvent faire l'objet d'un projet éditorial commun avec l'aménageur, sous forme de plaquettes ou de brochures. Des brochures par site peuvent également être publiées par les Drac (plaquettes « Archéologie en Picardie »).

Les publications liées à une exposition
Les catalogues d'exposition, accompagnés parfois de notices de salles, développent le sujet traité tout en suivant la trame du discours de l'exposition et annexant une liste documentée des objets exposés. Ce document bien réalisé devient après l'exposition une référence scientifique. Une coédition peut être budgétée dès le projet de l'exposition en sollicitant les subventions d'une institution ou d'un service culturel de l'Etat, d'une collectivité ou des éditeurs privés.

Une version allégée sous forme de « petit journal » peut être proposée afin de toucher le plus grand nombre. Ce type de publications peut être également consacré aux objets en réserve d'un ou plusieurs sites archéologiques. Cet inventaire publié permet de valoriser l'établissement responsable de ces collections, les compétences de la collectivité concernée et de rendre accessibles toutes ces données aux chercheurs et aux amateurs éclairés.

Les publications liées à un territoire
Les publications extérieures à l'établissement de conservation sont ponctuellement conçues par d'autres structures, comme les offices de tourisme et les services ou centres d'architecture et du patrimoine, les associations de musées, dédiées à l'archéologie, de professionnels, les sociétés savantes et les collectivités.

Elles se présentent sous forme de brochures, de dépliants illustrés et documentés par des collections archéologiques, parfois jamais montrés, et apportent des informations pratiques sur des parcours de découverte de monuments historiques ou sites à l'échelle d'une ville ou d'un territoire plus vaste, d'une époque ou d'un thème, en libre ou visites guidées par une conférencière. Afin de préserver la rigueur des données délivrées, chaque acteur de l'étude doit être associé dès sa conception et/ou intégré dans le comité de lecture.

Les publications multimédias

Les sites internet institutionnels consacrés à un site archéologique ou à un espace d'exposition, DVD, reconstitutions 3D favorisent l'accessibilité du public et la diffusion de l'information. Néanmoins, ces types

de publications exigent les compétences de professionnels et font donc souvent partie d'un projet d'exposition et de communication d'envergure.

f) Les visites de réserves (CCE, musées)

Depuis les lois de 2001 et 2003 sur l'archéologie préventive, les collections archéologiques peuvent être déposées, après étude, dans le cadre d'une convention dans un musée. Si le volume est trop important ou si l'institution muséale n'a pas les compétences ou les locaux pour assurer une bonne conservation, elles peuvent rester dans un dépôt de fouille ayant pour missions la conservation et la restitution des résultats de fouilles vers le public. Ce centre de conservation et d'étude (CCE) peut être rattaché au chantier et au site archéologique sous le statut de « musée de site ». Le musée doit, quant à lui, valoriser les collections en réserve en présentant leur contexte scientifique, de découverte et les résultats de l'étude, tout en assurant leur conservation.

Si les locaux de stockage de ces institutions respectent les règles de conservation des collections ainsi que de sécurité et de circulation de l'accueil du public, elles peuvent organiser des visites commentées ou libres avec une signalétique et des panneaux informatifs adaptés, à la charge du responsable des collections, de spécialistes de la restauration/conservation ou encore des auteurs de l'étude. Leur accès contrôlé peut néanmoins être libre si la signalétique informe, entre autres thèmes, sur l'organisation et la fonction du lieu, si un espace est dédié au public de spécialistes pour la consultation et si des supports adaptés à un travail visuel sur les objets sont prévus.

Ce type d'espace ou de structure demande donc un espace plus important, des équipements et une équipe répondant à des procédures de fonctionnement strictes.

g) Une médiation très visuelle : les parcs archéologiques

Les parcs archéologiques sont aménagés sur les sites ou à proximité et présentent une reconstitution à l'échelle et dans leurs milieux naturels des habitats et des structures. A travers de nombreuses démonstrations sous forme d'archéologie expérimentale, ils permettent de redonner vie au site et favorisent le développement local d'un point de vue touristique.

Afin de mieux retranscrire les données et/ou actualités scientifiques auprès du public, ils doivent être associés à un musée archéologique ou que celui-ci en fasse partie intégrante et partenaire avec des collectifs de recherche et/ou des structures collectives d'archéologie préventive :

- Parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim
- Parc archéologique de Bibracte
- Cassinomagus, parc archéologique
- Parc archéologique de Marie.

En conclusion, la médiation en archéologie préventive est présente à chaque niveau de la chaîne et les exemples des villes d'Arles, d'Aix-en-Provence, de Vieux-la-Romaine (Calvados), de Caen et de l'agglomération de Douai montrent qu'une transversalité et une hiérarchie commune des services concernés par l'archéologie dans une collectivité augmentent la rapidité de la transmission de l'information et sa cohérence.

DOCUMENT 3

Se former à la médiation en archéologie.

Un enjeu qui s'impose.

Les Nouvelles de l'Archéologie n°122 / 2010 | Par Isabelle Dev Miranda.

Depuis le début des années 1970, la valorisation de l'archéologie en France connaît un essor important, notamment dans le domaine de la préhistoire (Roy 2005). Actuellement, le panorama de la médiation dans ce domaine est très large. De nombreux parcs archéologiques et archéosites ont été créés dans des régions plus ou moins riches en patrimoine archéologique. La plupart des musées d'archéologie proposent des activités à destination des scolaires et du grand public. De nombreux services d'archéologie de collectivités territoriales possèdent un service d'action culturelle. L'INRAP met également en place des actions directement tournées vers le public (portes ouvertes de chantiers préventifs, participation à des manifestations nationales).

Par ailleurs, des associations se développent (ArkéoMédia, Archéolithe, Archéologie pour Tous, Ethni'Cité...) et parfois même, des étudiants et passionnés d'archéologie proposent leurs services de manière autonome.

Cette émergence de la médiation en archéologie a permis de donner aux publics une image plus dynamique et plus attractive de l'archéologie. Il s'agit, d'une part, de rendre accessible les problématiques de la recherche, les méthodes et les techniques d'investigation en proposant des activités pratiques et ludiques. D'autre part, la médiation doit fournir une visibilité aux résultats de la recherche en donnant des images concrètes du mode de vie, de l'environnement et de l'apparence physique des hommes du passé.

Toutefois, ce thème porteur et « séducteur » est trop souvent victime de son attrait touristique, culturel et financier. En effet, si nous prenons le temps de nous arrêter sur ces quarante années de médiation en archéologie, le bilan est mitigé. Même si l'utilisation de nouvelles techniques et de nouveaux supports de diffusion a permis de développer l'intérêt des publics pour le patrimoine et la recherche en archéologie et si nous ne pouvons que nous réjouir de la diversité et de l'expansion actuelle de l'offre, il reste toutefois à améliorer la qualité des actions proposées. Des dérives importantes sont encore effectives, bien que certaines d'entres elles aient été dénoncées dès la fin des années 1980.

Il devient donc urgent de trouver des solutions pour que les acteurs de la médiation en archéologie puissent continuer à proposer aux publics des actions attractives et accessibles à tous, tout en en garantissant la justesse des contenus et des finalités de leur mission, en préservant le patrimoine et en s'adaptant à des cadres et à des contextes d'interventions spécifiques.

La formation des médiateurs en archéologie doit faire partie de ces solutions. En permettant l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être, une formation spécialisée et diplômante apporterait des connaissances, des compétences techniques et une méthodologie pour réaliser une médiation de qualité. Par ailleurs, elle contribuerait à clarifier les statuts encore mal définis des médiateurs déjà en poste, à pérenniser des emplois encore trop précaires et à en développer de nouveaux. L'enjeu principal de cette formation serait alors de professionnaliser un métier en gestation depuis maintenant quarante ans.

Pourquoi une formation spécialisée ?

Une absence de formation adaptée

De nombreuses rencontres entre acteurs impliqués dans la médiation en archéologie et des travaux fondamentaux ont déjà démontré la nécessité de former les médiateurs pour que les exigences en termes de contenus et de finalités soient envisageables.

Actuellement, il existe de nombreuses formations professionnelles dans le domaine du patrimoine et de la culture (Bensard 2004). D'autres sont aussi en cours de création (De Carlos 2005). Mais, la réalité de terrain montre qu'aucune n'est adaptée aux besoins des médiateurs qui œuvrent dans le domaine de l'archéologie, car elles devraient dispenser des apprentissages multidisciplinaires qui, pour le moment, ne sont regroupés dans aucune d'entre elles.

En effet, les médiateurs en archéologie ont pour mission de mettre en relation des publics avec des sujets patrimoniaux et scientifiques par la transmission de connaissances archéologiques actualisées et accessibles à tous. Pour cela, ils entrent en contact direct avec les publics dans des ateliers participatifs, par l'intermédiaire de démonstrations, de reconstitutions animées telles que les troupes costumées, de visites guidées, etc. Ils se distinguent des animateurs socioculturels ou des médiateurs culturels par leurs compétences à transmettre directement des connaissances approfondies sur l'archéologie et à utiliser cette discipline et le patrimoine qui s'y rattache comme finalité de leur intervention.

Un besoin d'acquérir des connaissances en archéologie

Pour garantir la justesse scientifique des contenus qu'ils médiatisent, les médiateurs doivent acquérir une bonne maîtrise des sujets abordés. Les actions doivent donc être menées par des spécialistes qui possèdent une véritable « culture archéologique » et non par des généralistes. Un niveau correspondant au master I est sûrement le plus pertinent car il implique une immersion approfondie dans la discipline ainsi qu'une initiation et une confrontation à la recherche et à ses démarches. En effet, accumuler un savoir encyclopédique sur l'archéologie n'est pas suffisant. Il est également nécessaire d'en connaître les contenus théoriques (problématiques et enjeux de la recherche, disciplines existantes, méthodes et techniques employées...), pratiques (confrontation directe avec la recherche, expériences de terrain) et économiques (politiques publiques, législation, organisation, financement et opérateurs de l'archéologie en France).

Cette exigence se justifie par au moins deux raisons. D'une part, la réalité de terrain montre qu'il est rare que les relations entre archéologues et médiateurs soient de tous les instants, même lorsque ces derniers sont intégrés à un service départemental d'archéologie. Les médiateurs du conseil général de la Seine-Saint-Denis par exemple, ont leurs bureaux situés à Pantin alors que les locaux des archéologues sont à Épinay-sur-Seine. Par ailleurs, ils ont pour mission principale de valoriser des connaissances sur le Mésolithique au sein de l'archéosite de la Haute-Île, tandis que l'équipe d'archéologues est plutôt spécialisée dans la protohistoire et l'Antiquité. Ils doivent donc posséder une autonomie suffisante pour être capables de collecter la documentation (connaître les lieux d'accès aux informations, sélectionner une documentation de qualité), la « décoder » (compréhension et analyse critique des documents) et choisir les contenus à diffuser. Mais, cette capacité est très difficile à acquérir pour ceux qui n'ont pas reçu de formation approfondie en archéologie, même s'ils viennent d'une autre discipline scientifique.

D'autre part, les médiateurs doivent actualiser leurs propres savoirs, et donc s'inscrire dans une logique de formation continue (suivi de cours ou de séminaires, fréquentation des bibliothèques universitaires, participation à des colloques...) ce qui demande le soutien des acteurs de la recherche et des enseignants-chercheurs. Mais cette formation continue ne peut s'effectuer correctement qu'à partir du moment où les connaissances initiales sont acquises (niveau licence II) et renforcées par une initiation à la recherche (niveau master I).

Enfin, la maîtrise du sujet de médiation n'est pas suffisante pour construire des actions de qualité qui requièrent également des compétences méthodologiques, techniques, pédagogiques et une connaissance des publics. En effet, les médiateurs doivent inscrire leurs actions dans des cadres et des contextes très différents. Ils doivent donc être capables de choisir de manière raisonnée les contenus à diffuser et d'opérer des choix judicieux dans la façon dont ils vont les transmettre.

Apprendre à construire un projet et à le mettre en œuvre

Les potentialités offertes par la médiation en archéologie en termes de contenus et d'approches sont vastes. Les médiateurs doivent donc être capables de définir et de formaliser chacun de leur projet car nous savons bien que les recettes n'existent pas et que ceux qui les cherchent se trompent de métier. D'ailleurs ces exigences de créativité et de perpétuelle remise en question font tout l'intérêt de cette profession. La dynamique de projet est donc centrale en médiation. Elle permet de construire un cheminement, de l'évaluer et de le communiquer.

Formaliser un projet

Construire un projet nécessite de faire des choix, de formuler des objectifs et de les hiérarchiser : que vais-je transmettre ? Pourquoi ? À qui ? Sous quelle(s) forme(s) ? Plusieurs niveaux sont envisageables : le projet de médiation, le projet d'activités et le projet de déroulement.

Le projet de médiation définit des objectifs à long terme. Il est souvent conçu et rédigé par la structure qui emploie les médiateurs. Mais il arrive qu'ils soient amenés à y collaborer ou même à le concevoir. Le projet décrit les contenus à diffuser, le contexte de valorisation (contraintes dans lesquelles vont s'inscrire les actions), la démarche et les méthodes pédagogiques choisies, les modes d'interventions envisagés (ateliers participatifs, démonstrations, visites guidées...). Il représente un document de cadrage et de pilotage pour l'ensemble de l'équipe. Les projets d'activités et de déroulement fixent des objectifs à court terme en accord avec le projet de médiation. Le projet d'activité expose une programmation de plusieurs activités en parallèle, en alternance ou consécutives (programmation annuelle, Journées européennes du patrimoine...), tandis que le projet de déroulement définit les objectifs d'une activité particulière.

Préparer un projet

La dynamique de projet implique également la capacité à mettre en pratique ses idées et à les traduire en actions concrètes. Pour cela les médiateurs doivent posséder certaines connaissances et compétences :

- connaître les publics pour adapter le contenu et la durée des actions à leurs niveaux de développement. Pour cela, ils doivent pouvoir évaluer leurs capacités cognitives et motrices, leurs besoins physiologiques aux différents moments de la journée, leurs références environnementales et sociales ;

- être capables de concevoir et de créer des supports de médiation (mallettes pédagogiques, documents audiovisuels et écrits...), aides didactiques nécessaires pour accompagner l'apprenant dans la construction de connaissances (Astolfi *et al.* 1997 ; Astolfi, Perfalvi & Verin 2000 ; Astofli *et al.* 2001). Mais, le choix ou la conception de ces supports n'est pas simple car ils doivent conjuguer adéquation à une fonction, adaptation à leurs destinataires, lisibilité et efficacité, ces deux dernières qualités dépendant de leur forme.

Séquencer un projet

Un fois le(s) thème(s) définis, le(s) public(s) ciblé(s), les objectifs et la durée des activités fixés, les médiateurs doivent pouvoir construire un scénario de médiation permettant un cheminement vers les connaissances à transmettre. Ils doivent donc posséder des connaissances pédagogiques.

Aujourd'hui, de nombreuses structures s'appuient principalement sur la démarche de recherche et la méthode expérimentale employées en archéologie pour mettre en activité les publics. Cette approche s'accorde bien avec les nombreuses expérimentations de pédagogies « actives » réalisées depuis le début du XX^{e} siècle (Freinet, Montessori, Steiner...), qui ont démontré en effet le fort intérêt qu'il y a à mettre en activité des enfants pour susciter leur curiosité, développer leur autonomie et favoriser l'acquisition des savoirs, savoir-être et savoir-faire. Elle est également en accord avec certains modèles pédagogiques qui préconisent l'utilisation de la « démarche expérimentale » pour développer l'esprit scientifique et critique des enfants. Cette méthode pédagogique est d'ailleurs plus connue par le schéma dit OHERIC (Observation, hypothèse, expérience, résultat, interprétation, conclusion).

Cependant, cette mise en activité des publics et cette transposition didactique de la démarche de recherche et de la méthode expérimentale en médiation sont loin d'être toujours concluantes en raison d'une formation lacunaire en pédagogie et du manque de confrontation des médiateurs avec la recherche en archéologie. Ils sont en effet, trop nombreux à confondre encore les modèles pédagogiques lorsqu'ils souhaitent faire pratiquer la démarche scientifique aux publics. C'est par exemple souvent le cas avec la démarche expérimentale et les travaux pratiques (TP), deux méthodes souvent confondues alors qu'elles impliquent une promotion de valeurs, une mobilisation de connaissances, de situations, d'attitudes, de techniques et de supports très différents, qui ne produisent pas les mêmes effets chez l'apprenant. Le TP implique de « refaire ». Il repose sur une mise en expérience guidée, répond à une problématique prédéterminée et à des résultats connus à l'avance. La démarche expérimentale provoque le « faire ». Elle laisse la place à l'aléatoire, à la surprise, à l'analyse de l'erreur et de l'échec, et suscite la formulation d'hypothèses et de problématiques. Maîtriser les démarches impliquées par les modèles pédagogiques est donc primordial. Cela permet d'accorder les intentions avec les faits et, ainsi, d'évaluer et de critiquer correctement le déroulement d'une activité.

La maîtrise des modèles pédagogiques associée à une connaissance des recherches en didactique des sciences permet aux médiateurs d'aller plus loin dans la remise en question de leurs pratiques et de leurs conceptions. En effet, des travaux en cours depuis vingt ans sur les paramètres qui freinent, bloquent ou favorisent l'acte d'apprendre ont montré les limites de la démarche expérimentale. Ils évoquent le décalage existant entre la réalité de l'activité de recherche et le modèle théorique proposé. Le schéma dit OHERIC donne une vision linéaire et idéalisée de cette dernière qui ne permet pas de rendre compte de sa complexité. De plus, lors de son utilisation, le processus expérimental est souvent survalorisé (Pellaud 1999 et 2001) et le temps de recontextualisation négligé. Ces remarques sont partagées par d'autres chercheurs qui s'intéressent à la manière dont les sciences sont transmises (Terrenoire 2003 ; Raynal 2003). Jacques Pelegrin (à paraître) a également identifié ce problème dans les pratiques de médiation, et c'est sûrement un manque de confrontation des médiateurs avec la recherche qui en est à l'origine.
S. Maury (1989), par la création du fac-similé de fouille, est d'ailleurs le premier médiateur à avoir trouvé une solution pour transmettre avec justesse l'une des démarches de la recherche en archéologie tout en mettant les publics en activité.

En outre, ces travaux montrent que la simple mise en activité par la pratique de la démarche expérimentale n'est pas suffisante pour espérer faciliter l'acte d'apprendre. Il faut « l'envisager en complément à d'autres démarches, tout aussi partielles, qui ne prennent leur sens véritable que proposées en complément les unes des autres » (Pellaud 1999). L'idée est d'introduire du sens et de réorienter les priorités éducatives en favorisant la transmission de savoir-être par rapport aux savoirs et savoir-faire. Dans cette démarche, la nécessité de déconstruire les idées préalables des apprenants (les conceptions ou représentations) pour permettre l'acquisition de nouvelles connaissances est aussi évoquée.

Lorsqu'ils sont connus et intégrés, ces travaux produisent alors des guides didactiques et pédagogiques indispensables pour la construction de déroulements d'activités telles que les démonstrations et les animations, et aussi de supports de médiation.

Animer un projet d'activité

Pour animer un projet d'activité, les médiateurs doivent posséder des compétences pédagogiques, techniques et méthodologiques. Les savoir-faire pédagogiques permettent de suivre le séquençage d'un projet tout en assouplissant le cadre imposé, si nécessaire. Par ailleurs, ils facilitent la gestion d'un groupe, la maîtrise de l'attitude du médiateur vis-à-vis du public (passage d'un rôle de simple distributeur de savoir à celui d'organisateur des conditions de l'apprentissage), et donnent des clés d'aménagement raisonné de l'espace de médiation. Les savoir-faire techniques (allumer un feu à l'aide de techniques anciennes, fabriquer une mosaïque...) et méthodologiques (maîtriser les méthodes et les techniques employées par les disciplines archéologiques) donnent accès à d'autres formes de mises en activité pratiques et ludiques.

Conclusions

La médiation en archéologie ne s'improvise pas. Si l'archéologie peut constituer un « terrain de jeu » attractif pour les publics, celui-ci doit être maîtrisé afin que les buts ne soient pas confondus avec les moyens. Le métier de médiateur en archéologie comporte des enjeux forts : ouvrir le regard sur le phénomène humain (faits d'hominisation et de cultures, organisation des sociétés du passé...) ; valoriser le patrimoine archéologique dans ce sens, c'est-à-dire en tant que témoin des activités humaines ; montrer l'importance de la recherche pour la connaissance et l'enrichissement du patrimoine ; faire prendre conscience de l'intérêt des découvertes scientifiques et de la sauvegarde du patrimoine pour appréhender le présent et construire l'avenir. La discipline doit donc faire l'objet d'une formation professionnelle adaptée pour donner aux médiateurs et aux structures qui les emploient les moyens d'y répondre.

Actuellement, il est très difficile d'avoir une cartographie des pratiques à l'échelle nationale car la médiation en archéologie est noyée dans le tissu social, économique et culturel. Toutefois, elle peut s'effectuer à l'échelle régionale. Nous avions déjà engagé une initiative dans ce sens en 2001, par le biais du Collectif de l'animation et de la médiation du patrimoine archéologique en Île-de-France (CAMPA IDF) que nous avions financé avec le Fond national de développement de la vie associative (FNDVA). Le CAMPA IDF avait pour but de provoquer des rencontres et des échanges, de créer une charte de qualité et une formation permettant une reconnaissance officielle de ce métier. Malheureusement, après deux ans de fonctionnement avec vingt-cinq participants, il a dû s'arrêter par un manque de relais dans le portage financier et humain du projet. Depuis, d'autres structures (ArkéoMédia et ArkéoTopia) et espaces de médiation ont été créés (l'Archéosite de la Haute-Île en Seine-Saint-Denis et l'Espace d'aventures archéologiques des Hautes Bruyères / Val-de-Marne).

C'est peut-être le moment de relancer cette initiative, notamment sur le thème de la formation... En effet, il devient urgent d'envisager la création d'une formation diplômante qui pourrait s'intégrer aisément aux filières universitaires déjà existantes. Les étudiants en filière Archéologie s'inscriraient à ce cursus spécifique après le master I, dans le cadre d'un master II professionnel d'un an, spécialité ou option « médiation en archéologie » (formation théorique accompagnée de stages). Elle pourrait aussi être rattachée à la filière Médiation culturelle, mais en en limitant l'accès aux professionnels de la médiation en archéologie et aux étudiants ayant un master I en archéologie. Par ailleurs, l'intégration d'une telle formation au sein de l'université permettrait aux participants d'obtenir un diplôme et donc une reconnaissance professionnelle, même si elle ne pourrait pas les exempter des concours de recrutement dans le cas où ils souhaitent travailler pour le service public (musées, collectivités territoriales...). Enfin, l'université possède déjà les locaux, les personnels et le matériel permettant donc de rendre cette formation accessible à tous.

La création d'une nouvelle filière de formation pose toutefois le problème des débouchés. Même si les employeurs potentiels sont assez nombreux en France comme à l'étranger (musées, collectivités territoriales, entreprises d'archéologie privées, associations, parcs archéologiques, archéosites, centres d'interprétation et sûrement l'INRAP dans un futur proche), vivre de ce métier en contrat à durée indéterminée est encore peu courant car les emplois sont souvent saisonniers, à temps partiel ou proposés dans le cadre de missions ponctuelles. Malgré tout, nous souhaitons rester optimiste et préférons penser que la professionnalisation de la médiation en archéologie par le biais d'une formation diplômante contribuerait à remédier à cette instabilité.

DOCUMENT 4

Jublains (Mayenne), de la capitale antique au village actuel.

Regards croisés de l'élu et de l'archéologue.

Les Nouvelles de l'Archéologie n°136 / 2014 | Par Pierrick Tranchevent.

Jublains, petit village mayennais, est installé sur les vestiges d'une capitale de cité antique. Comment les habitants sont-ils passés d'une relation que l'on peut qualifier d'hostile vis-à-vis de l'archéologie à une attitude plus coopérative, voire participative ? Pour répondre au propos, seront d'abord évoquées les origines des conflits puis les moyens mis en œuvre conjointement par les élus et les archéologues (requalification, respect, modification des circulations, appropriation), pour cohabiter, échanger et cheminer ensemble vers la reconnaissance commune du site.

Le titre du propos laisse supposer que l'archéologue et l'élu croisent naturellement leurs regards. Or, si les intérêts sont parfois communs, échanger et cheminer ensemble vers le même objectif ne font pas partie des réflexes, ni pour l'un, ni pour l'autre. L'expérience des vingt dernières années à Jublains montre pourtant bien que les élus et les archéologues sont liés, de manière fondamentale et durable.

La thématique proposée pour les 6e rencontres nationales de l'Association nationale d'archéologie des collectivités territoriales (ANACT), « L'archéologie pour la ville », nous a donné envie de réfléchir à ce qui avait permis, à Jublains, de passer d'une relation que l'on peut qualifier d'hostile vis-à-vis de l'archéologie à une attitude plus coopérative, voire participative, des habitants.

Jublains est actuellement un petit village de Mayenne d'environ 700 habitants. Il occupe une partie d'un site antique bien plus vaste, correspondant à la ville de *Noviodunum*, capitale du territoire des Aulerques Diablintes (fig. 1 et 2). Cette ville a périclité au début du IVe siècle mais une petite occupation a perduré jusqu'à aujourd'hui. De toute éternité, il semble que les Diablintes, nom que portent toujours aujourd'hui les habitants de ce village, ont vécu sur les vestiges antiques. Le souvenir de la ville romaine ne s'est jamais vraiment perdu, même si l'on doit à Prosper Mérimée la redécouverte officielle de *Noviodunum*, en 1839. C'est l'histoire de cette cohabitation, avec les ruines et avec ceux qui s'en occupent, les archéologues, qui est l'objet de cet article.

Fig. 1

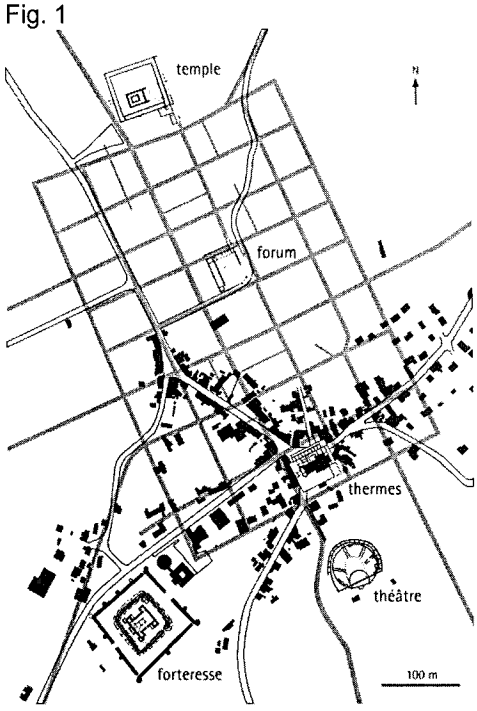

Plan de la ville antique et du village actuel (© CG 53).

Fig. 2

Vue aérienne du site de Jublains (© 4 Vents).

À l'origine, une situation de conflit

Entre les années 1970 et 1980, pendant plus de dix ans, les archéologues et les élus de la commune se sont opposés de manière parfois très frontale. Jublains est un village de paysans et l'agriculture est sa principale ressource. Les habitants ont souvent été gratifiés par les autorités administratives d'une série de qualificatifs peu élogieux et condescendants, montrant leur supériorité intellectuelle et statutaire. L'opinion répandue était que les habitants de Jublains étaient des rustres qui ne comprenaient rien à rien et ignoraient le trésor sur lequel ils étaient assis.

Dans les années 1980, la réfection du chauffage de l'église a conduit à la redécouverte du bâtiment thermal antique. En est né un conflit qui a particulièrement marqué le village : le curé était favorable au déplacement de l'église pour sauver les thermes alors que, à l'inverse, le maire souhaitait conserver l'église au détriment des thermes ! D'autres « folies » ont eu lieu à la même époque. La construction du stade de football s'est soldée par la disparition des vestiges d'une *domus* romaine qui ont été purement et simplement rasés en pleine nuit sur ordre du maire. À cette époque, lorsque des fondations étaient nécessaires pour construire une maison neuve, elles étaient réalisées la nuit pour ne pas être vues des archéologues. Le vécu des habitants par rapport à l'archéologie se résumait donc simplement à une somme de contraintes pesant sur leur quotidien et sur leurs projets.

En 1995, alors que le conflit avait déjà diminué d'intensité, deux événements se sont croisés : j'ai été élu maire et le musée archéologique départemental a été inauguré. Les autorités politiques du département me rappelaient alors, chaque fois que possible, les montants très conséquents investis dans un village hostile au développement, en soulignant le fait que cela ne pouvait durer !

Comprendre et analyser cette opposition sont donc devenus pour moi un besoin et une envie, afin d'obtenir d'une partie plus importante de la population un soutien et une appropriation du passé antique. Quatre phases ont été déterminantes et ont contribué à un changement de posture de la part des habitants.

Une phase de requalification des Diablintes comme des acteurs positifs de l'archéologie

En consultant les délibérations du conseil municipal, j'ai pris connaissance des positions sur les questions de développement et de grands travaux tels que l'arrivée de l'eau potable ou de l'électricité, ou encore la création de zones artisanales. Tous les élus qui se sont succédé à la mairie de Jublains ont dû faire face au refus des habitants, affirmé avec une grande constance, de toute innovation concernant l'eau, l'électricité, la construction des routes et surtout le développement du commerce et de l'artisanat.

Je pense, même si cette position peut sembler iconoclaste, que les Diablintes ont, sans doute inconsciemment, protégé collectivement et efficacement le site archéologique en refusant tout progrès. J'ai donc commencé, avec l'archéologue départemental mais aussi avec le président du Conseil général et les autorités préfectorales, à tenir un discours officiel sur la reconnaissance nécessaire qui devait être témoignée aux habitants.

Des postures relationnelles nouvelles

Il y a eu également des éléments de contexte très favorables puisque nous avons eu rapidement avec le conservateur de l'époque, M. Jacques Naveau, une excellente entente et une complicité qui nous ont permis de favoriser cette réconciliation entre les habitants et l'archéologie. Une nécessaire phase d'explication, de pédagogie et d'écoute a permis un travail de réconciliation, d'adhésion et d'engagements pour le développement du site.

J'insiste sur les dynamiques d'interactions de ce processus : quand on sait entendre, écouter, comprendre véritablement, on finit toujours, en retour, par être entendu et compris soi-même, d'une manière tout aussi véritable.

Apprendre avec les pieds : une proposition paradoxale

Une autre proposition paradoxale a été d'acquérir des terrains dans l'emprise de la ville antique afin d'y créer un lotissement. Deux objectifs étaient visés. Le premier était de « régler les dettes » entre le village et les autorités, quelles qu'elles soient, et de répondre à la demande des Diablintes de construction d'un lotissement pour vivre à cet endroit. C'était, selon moi, un acte de reconnaissance envers le « sacrifice » qu'avaient consenti les habitants et qui avait permis de protéger le site très efficacement. La seconde idée était que l'implantation de ce lieu de vie allait modifier profondément les habitudes de circulation dans le village. Il allait permettre d'abattre les murs physiques, mais aussi les murs invisibles des résistances

anciennes, modifiant par là même la déambulation des habitants. J'ai fait le pari que lorsque l'on modifie ses chemins, on modifie aussi ses apprentissages et ses croyances.

Cette méthode est souvent bien plus efficace que les discours ancrés dans de profondes convictions, qui ne font que renforcer les réticences. Le résultat est aujourd'hui tel qu'on l'espérait : les enfants ont d'abord modifié leur chemin pour aller à l'école en empruntant le parcours archéologique ; ils ont été suivis très rapidement par les personnes âgées.

La construction du lotissement a été précédée d'une phase de fouille à la fois contraignante et enrichissante. En effet, la découverte d'un véritable quartier artisanal a généré des réflexions sur la place de l'artisanat dans le village. Cela a abouti, en lien avec la communauté de communes du pays de Mayenne, à l'ouverture d'un « Forum des métiers d'art », véritable vitrine des artisans d'art du département. Ainsi, les contraintes se sont transformées en opportunités.

La rénovation du bourg, ou comment la contrainte change de camp

En 1997, un projet d'aménagement du bourg voit le jour ; il fédère les élus, les habitants et les acteurs de l'archéologie et du patrimoine. Il rassemble la commune, le département et l'État. Pour la première fois, c'est la commune qui porte le projet et qui invite le département, et non l'inverse. Après une phase de concertation, l'exécution du projet passe notamment par des réunions de chantier où les acteurs sont, et cela est extrêmement important, physiquement réunis. Cela contribue à mettre en scène, après la période conflictuelle, une phase de « coproduction », celle où les hommes se rassemblent et se parlent. L'horizontalité fait place à la verticalité précédente.

Un dogme a servi de guide, en permanence, pour l'aménagement de Jublains : signifier la romanité de la ville, chaque fois que possible, de manière sobre et contemporaine. Nous avons décidé de décliner cette maxime à tous les niveaux : aménagements urbains, programmation culturelle, mais également fleurissement et dans l'ensemble des projets de réhabilitation.

Le projet d'aménagement du bourg a donné lieu à des moments particulièrement forts. Les travaux autour de l'église ont permis de mener des fouilles sur des salles du bâtiment thermal parfaitement conservées sous la couche de bitume (fig. 3). Les habitants ont pu, pendant plusieurs mois, cohabiter avec les vestiges archéologiques au cœur de leur quotidien. Cette situation n'était pas banale ; alors qu'habituellement les rues sont calmes et désertées, les habitants sortaient de chez eux le soir pour prendre connaissance des vestiges présents devant leur porte.

Fig. 3

Fouilles des thermes autour de l'église lors des travaux d'aménagement (© CG 53).

C'était donc bien une forte émotion qu'ils partageraient avec les archéologues ! Et, pour la première fois également, la contrainte avait probablement changé de camp puisque ceux-ci ont réalisé les fouilles dans un temps minimum et en plein hiver. Le monde rural est habitué au travail difficile ; le fait de voir les archéologues au travail au cœur du village par tous les temps est un élément important qui force le respect et permet la reconnaissance mutuelle, « entre travailleurs », s'il est possible de s'exprimer ainsi.

La politique d'aménagement du bourg s'est achevée en 2001 et la commune a été récompensée pour son embellissement (fig. 4). Ces récompenses, dont la presse s'est faite largement l'écho, ont aussi contribué à participer à la reconnaissance que les habitants étaient en droit d'avoir, pour la protection

inconsciente du site qu'ils avaient menée avant et après la seconde guerre mondiale. Cette période de cinq ans a été synonyme de profonde mutation pour l'ensemble du village.

Fig. 4

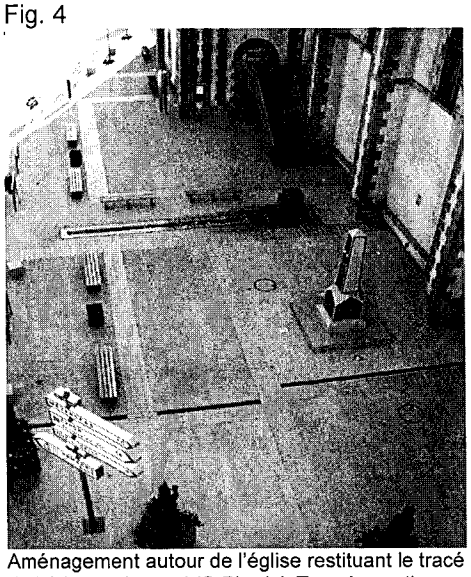

Aménagement autour de l'église restituant le tracé du bâtiment thermal (© Pierrick Tranchevent).

En guise de conclusion

On pourrait tout d'abord proposer, en quelques phrases, des principes forts à ne pas oublier : l'importance de la posture et de la qualité relationnelle, l'importance du travail collectif, la création d'un contexte favorable plutôt que la volonté de convaincre par des discours, la reconnaissance officielle des mérites de chacun.

Aujourd'hui, il n'y a plus vraiment de conflits à Jublains sur les questions archéologiques mais la question de la relation entre la ville et son passé se pose toujours. Les solutions trouvées ces quinze dernières années ont apaisé les tensions et intégré la dimension antique de la ville dans le quotidien des habitants. Pour autant, cette adhésion n'est en aucun cas un fait acquis. Dans ce contexte, la réhabilitation du parcours archéologique, engagée en 2014, et l'existence du musée sont des outils qui doivent permettre de maintenir le lien et tisser de nouvelles formes de relations. En effet, la plupart des Diablintes ne vont pas naturellement au musée et se méfient, *a priori*, d'un lieu de savoir qu'ils ne pensent « pas fait pour eux ».

C'est donc par d'autres chemins, au détour d'une promenade que permettra le nouveau parcours (l'enjeu de la gratuité est ici réel), en emmenant les enfants participer à un atelier des vacances au musée (alors que les parents n'iraient pas pour eux-mêmes), ou encore en intégrant l'Association des parents d'élèves par le biais d'une buvette à une manifestation, que les Diablintes font peu à peu entrer l'histoire de la ville dans leur quotidien.

C'est cependant par une question que je souhaite terminer mon propos, en évoquant les jeunes générations, qui semblent nettement moins sensibles à l'attrait du site et au patrimoine que leurs aînés.
Qu'est-ce qui pourrait aujourd'hui faire sens pour ces générations hyper-connectées, dans une société totalement mondialisée ? Qu'est-ce qui pourrait continuer à faire adhésion au projet archéologique et leur donner l'envie de s'engager ?

DOCUMENT 5

IX congrès international de la société d'archéologie médiévale

TRENTE ANS D'ARCHEOLOGIE MEDIEVALE EN FRANCE
UN BILAN POUR UN AVENIR
Actes publiés sous la direction de Jean Chapelot

SAINT-DENIS, ARCHEOLOGIE, TERRITOIRE ET CITOYENNETE

Nicole Meyer Rodrigues

Voilà plus de trente ans que des recherches archéologiques se déroulent à Saint-Denis, l'un de ces « chantiers pionniers » qui ont accompagné le développement de l'archéologie française métropolitaine et sa professionnalisation. Ici, le profond ancrage de l'archéologie dans le territoire a permis d'engager une démarche innovante de socialisation conçue à partir d'un socle scientifique et avec l'implication de nombreux partenaires locaux, y compris les habitants eux-mêmes.

1. Archéologie

Les recherches archéologiques ont débuté en 1973, avec une « fouille de sauvetage urgent » rendue nécessaire par le passage, à quelques mètres du parvis de la basilique, de la ligne 13 du métro. Parallèlement, une campagne de prospection comptant une soixantaine de sondages fut effectuée à l'intérieur du « périmètre archéologique » situé au nord de l'abbatiale. Cette zone de près de 2 ha, définie au sein des 13,5 ha de la ZAC de Rénovation urbaine Basilique, fut établie par convention entre la ville et l'Etat en 1973. La prise en compte officielle des « contraintes archéologiques » était tout à fait exceptionnelle en France à l'époque. Au regard des résultats encourageants de ces investigations préliminaires et suite à une concertation locale, l'aménageur (SODEDAT 93) inscrivit un poste « fouilles archéologiques » au budget de l'opération. Ainsi fut lancé un « sauvetage programmé » portant sur l'ensemble de la superficie de la Rénovation urbaine qui se déroula de 1977 à 1992. L'ensemble de ces opérations fut mené sous la responsabilité d'Olivier Meyer.

Passer du diagnostic en milieu urbain à la complexité d'un programme de recherches en archéologie urbaine a impliqué de redéfinir les problématiques d'intervention sur le terrain et nécessité des approches méthodologiques rigoureuses : fouille en « aire ouverte », mise en place de systèmes d'enregistrement des données spécifiques. L'abondance et la diversité du mobilier archéologique découvert incitèrent à créer un poste de gestionnaire à plein temps et à rechercher des compétences dans le domaine de la conservation en archéologie. C'est ainsi qu'en 1978 débute la collaboration avec la MST en conservation-restauration des biens culturels de l'université de Paris 1. Elle reste toujours d'actualité, même si la maîtrise est devenue depuis peu master.

Dans les années 1980, Saint-Denis est site de formation permanente et joue le rôle de « chantier école » pour les universités de Paris 1, Paris 10, puis de Paris 13 et Paris 8. C'est au début de cette même décennie, en 1982, que la ville de Saint-Denis décide d'inscrire ces recherches dans la durée en créant un service municipal, l'Unité d'archéologie. Les années 1990 voient l'essor de l'archéologie préventive et 2000 la mise en œuvre de sa législation. A l'AFAN succède l'INRAP et à Saint-Denis se tissent de nombreuses collaborations avec le service municipal devenu « opérateur » agréé par l'Etat. En effet, dès 1995 et suite à l'achèvement des opérations de terrain sur la ZAC-RU Basilique, le territoire de compétence de l'Unité d'archéologie s'est étendu aux 1200 ha du territoire communal. Actuellement, une dizaine d'interventions y sont effectuées annuellement, certaines menées par – ou en collaboration avec – l'INRAP.

Depuis 1973, on dénombre 160 opérations d'archéologie préventive, soit 45 surveillances de travaux, 82 sondages et diagnostics, 33 fouilles. L'essentiel des recherches s'est déroulé dans l'emprise des remparts du XIV^{e} siècle, permettant ainsi d'échantillonner 13 % de la superficie de la ville médiévale dont 3 % ont fait l'objet de fouilles systématiques. « Saint-Denis figure actuellement parmi les centres urbains les mieux documentés du point de vue archéologique en Europe du Nord-Ouest » constataient Michel Fixot et Frans Verhaeghe dans leur préface à l'Atlas historique de Saint-Denis.

L'étude fine de secteurs-clefs de la ville médiévale, tels le complexe monumental édifié au nord de l'abbatiale et le quartier artisanal situé à ses abords immédiats, a permis de mettre en évidence les mécanismes du développement de l'agglomération. Grâce à l'extension des investigations extramuros, le maillage archéologique territorial se complète, se resserre, incluant désormais des sites où l'occupation humaine est attestée depuis le Néolithique ancien.

Comme sur tout site urbain, les fouilles de Saint-Denis ont livré - et livrent encore - une masse considérable de mobilier archéologique. Pourtant, ici, la durée de l'opération, la relative stabilité de l'équipe qui la met en œuvre, l'attention particulière accordée très tôt au traitement de ce mobilier et à son suivi, les méthodes de conservation préventive employées, ainsi que l'investissement dans l'organisation d'un dépôt archéologique, tout ceci concourt à accroître le potentiel informatif de ce fonds documentaire.

Comptant plus de 40000 « objets isolés » essentiellement d'époque médiévale et en matériaux très variés (bois, cuir, os, textiles, métaux, verre, céramique...), ces archives du sol offrent l'opportunité d'aborder de manière très concrète et très technique plusieurs aspects de la culture matérielle tels l'habitat, l'artisanat urbain, la vie quotidienne. Elles permettent aussi de bâtir des référentiels se rapportant au « monde matériel » pour reprendre les termes de Frans Verhaeghe au début de notre congrès, un travail sur le long terme et un projet d'avenir.

L'exploitation scientifique de l'ensemble des données recueillies progresse lentement tant leur masse est considérable, leur traitement complexe et les sollicitations nombreuses. La périodisation du site arrive enfin à son terme, permettant de réactiver la préparation de plusieurs publications thématiques qui viendront étayer les premières approches parues en 1996 dans le volume introductif des publications du site.

2. Territoire

Site historique majeur, Saint-Denis est une ville de contrastes, un territoire en mouvement, sorte de laboratoire sociétal, témoin privilégié d'une société en crise, une ville qui a hérité d'une sorte de « double histoire » qui pourrait se contracter en « Saint-Denis la royale » et « Saint-Denis la rouge ».

Saint-Denis appartient à la Communauté d'agglomération « Plaine Commune » créée le 20 décembre 2000, dont la population dépasse aujourd'hui les 300000 habitants. Avec 95800 Dionysiens recensés en 2006, la ville renoue avec un dynamisme démographique. C'est une ville jeune : 30 % de la population à moins de 20 ans et les « moins de 40 ans » représentent plus de 60 % de la population. C'est une ville populaire : en 2005, la population active est principalement composée d'employés (37 %) et d'ouvriers (30 %). C'est une ville multiculturelle : lors du recensement de 1999, environ le quart de sa population est d'origine étrangère.
Au sud du territoire communal, jouxtant Paris, les quartiers de « La Plaine » et de « Pleyel », sont en complète mutation. Dans la dynamique du Stade de France, des îlots entiers de constructions neuves sortent de terre à un rythme accéléré : ils accueillent de nouveaux logements et un très important pôle d'activités du secteur tertiaire, où affluent quotidiennement des dizaines de milliers de salariés venus de toute l'Ile-de-France.
Pourtant, à cet essor économique font écho des phénomènes d'exclusion : l'accentuation de la précarité d'une partie de la population et un taux de chômage qui, en 2006, atteignait encore 13,6 %.

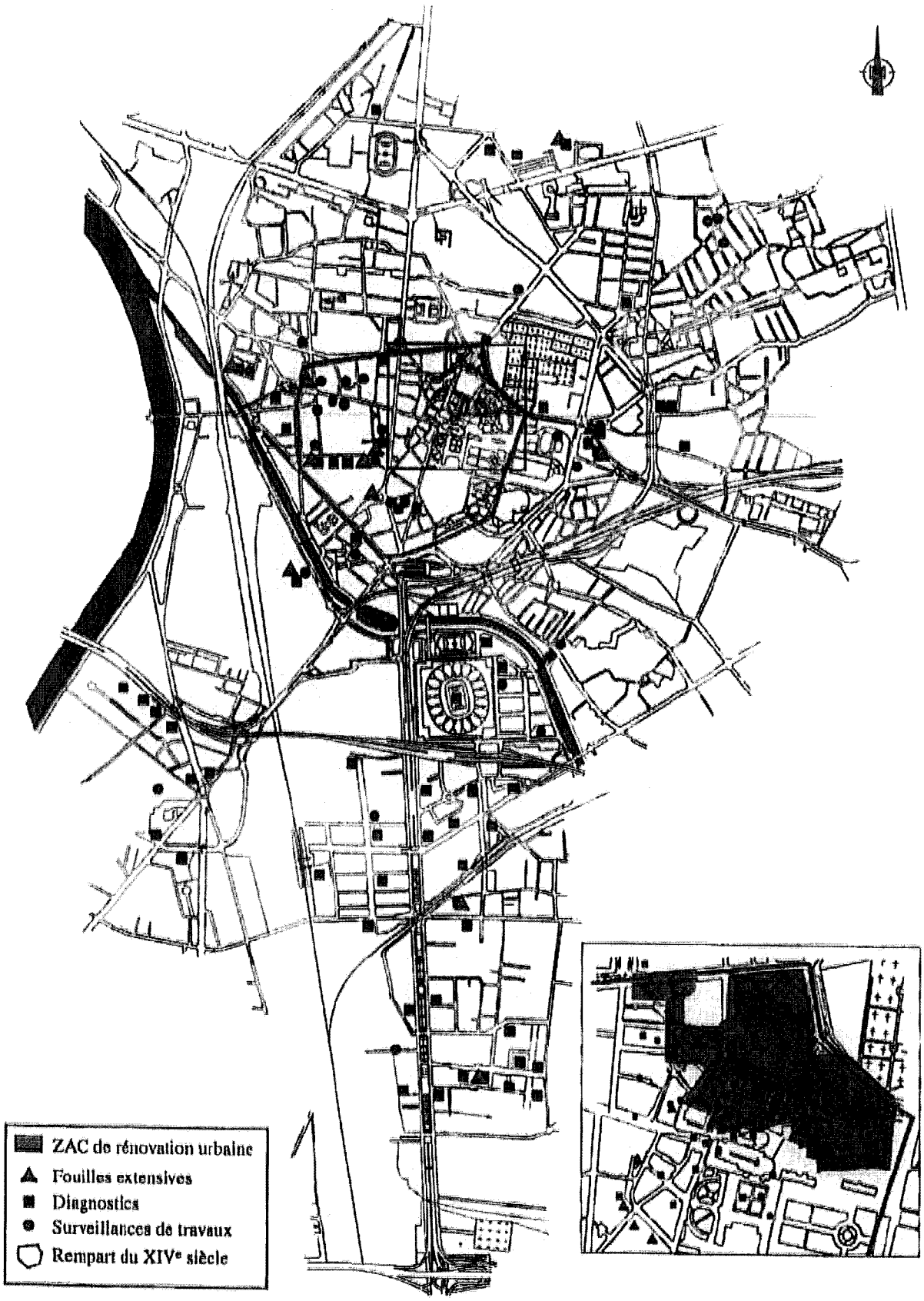

3. Citoyenneté

Discipline concrète, apte à établir des contacts directs avec les publics les plus variés, l'archéologie a, au-delà de son apport scientifique avéré, tissé un lien solide entre le territoire et ses habitants, fourni des repères spatio-temporels permettant à des populations d'origines diverses de se situer sur un territoire donné,

de se l'approprier, d'y développer des racines urbaines, d'en saisir les mutations. Ce type de démarche relève d'un travail de fond qui s'inscrit dans la durée, implique des actions de proximité dites « territorialisées » au sein des établissements scolaires, des cités, dans les espaces publics, dans les entreprises. Il suppose également la mise en œuvre de nombreux partenariats avec des acteurs locaux, tout en offrant le champ libre à l'expérimentation, à la création.

La mission de socialisation dans laquelle l'Unité d'archéologie s'est engagée se développe autour d'un premier volet, celui de la lecture du paysage urbain et de son histoire. Pour ce faire, différents supports pédagogiques ont été imaginés et réalisés.

3.1. Un parcours espace/temps

En 1998 a été créé le « Parcours historique », outil structurant toute la démarche pédagogique de lecture de la ville. Il a été conçu à partir des principales phases de l'évolution de Saint-Denis déduites des premiers résultats des études portant sur la topographie historique. Il s'agit d'un parcours espace-temps, long de 1700 m, qui mène de la basilique – site emblématique de la fondation de la ville – au Stade de France, monument symbolisant le développement et les enjeux de la ville du troisième millénaire. Il est constitué de vingt bornes à taille humaine, découpées dans l'acier, qui présentent chacune des répliques d'objets, témoins d'une période ou d'une activité, inclus dans la résine. Textes et plans gravés aident à saisir le développement de la cité, mettent en valeur telle ou telle activité artisanale, artistique, relatent le quotidien des habitants à une époque donnée. On peut le découvrir librement, par étapes, d'un seul trait, en « remontant » le temps ou en le « descendant ». Ce projet résulte du travail d'une équipe pluridisciplinaire composée d'un plasticien (Jean Kiras), d'un historien (Luc Fauchois) et de membres de l'Unité d'archéologie. Le parcours s'adresse à tous, car il a pour cadre la rue et pour public le piéton. Il est offert aux habitants, aux scolaires, aux salariés, à ceux qui « font » la ville et qui « vivent » la ville, mais concerne tout autant les touristes visiteurs puisqu'il relie deux sites touristiques de dimension internationale. Il joue le rôle de fil conducteur dans la ville, incitant le piéton à la découvrir, à se laisser « apprivoiser » par elle. La même année, la même équipe a réalisé soixante bornes de petite taille, portant uniquement un texte gravé, réparties sur l'ensemble du territoire communal. De conception plus traditionnelle, elles identifient des sites relevant du patrimoine industriel, religieux, environnemental...

3.2. Des outils pédagogiques

Une maquette évolutive du territoire utilise également les travaux portant sur la topographie historique, mais ici le vecteur informatif n'est plus linéaire : il ne s'agit plus d'un « fil » conduisant d'un point à un autre, mais d'une surface, celle du territoire communal, réduite à 1 m^2 et transportable dans une mallette. Ses principales phases d'évolution étant constituées de strates cartonnées, découpées comme un puzzle, on se penche sur la formation de ce territoire comme l'archéologue aborde un site archéologique. Il est ainsi possible de « déconstruire » la ville et de la « reconstruire » tout en cherchant à s'y situer et, dans une certaine mesure, à se l'approprier. Cette lecture chronologique est accompagnée de transparents thématiques qui viennent se superposer aux strates (réseau hydrographique, réseau viaire, etc.) Afin de mieux sensibiliser les enfants à leur ville, un jeu de plateau, le « Ludambule », a été conçu. La maquette circule beaucoup : dans le milieu scolaire, bien évidemment, utilisée avec et par les enseignants du primaire et du secondaire, par le professeur-relais que le rectorat de Créteil a affecté à l'Unité d'archéologie. Dans les résidences pour personnes âgées, elle devient prétexte à discussion, aiguillon des mémoires. Au sein des quartiers, elle est un support concret facilitant la présentation des projets urbanistiques. Par tous ces usages, la maquette contribue, à sa mesure, à la création de lien social.

3.3. Actions de médiation territorialisées

L'archéologie préventive offre d'infinies possibilités pour sensibiliser les habitants d'un quartier, d'une cité à l'histoire de cette ville invisible qui sommeille sous leurs pas. Les exemples d'actions de socialisation sont nombreux, chaque fois uniques, car ils concernent un espace géographique, urbanistique et social différent et portent sur des vestiges dont la gamme s'étend des traces du peuplement néolithique à la fouille d'un site industriel, en passant par l'étude de nécropoles mérovingiennes ou la mise au jour d'édifices

médiévaux en centre-ville. Si les contraintes de sécurité le permettent, l'organisation de « Journées portes ouvertes » remporte souvent un vif succès et demeure un moyen simple et très convivial de diffuser les premiers résultats des découvertes. Cependant, il est toujours plus motivant de dépasser le stade de la simple ouverture de chantier et de mener une sensibilisation dans la durée, au sein d'un quartier. Ces sensibilisations favorisent les rencontres intergénérationnelles, les visites en famille, s'organisent avec telle cité, telle « Antenne Jeunesse », telle « Démarche Quartier ». Elles se concrétisent parfois par des expositions dans la loge d'un gardien de cité, dans un local associatif ou sur le chantier même.

Des installations « espace/temps » ont parfois été réalisées tel ce chemin à remonter le temps (de l'an 2000 au 1er siècle de notre ère) conçu à l'occasion de la fouille d'un établissement rural de La Tène finale découvert aux confins nord du territoire de Saint-Denis. Le chemin permettant d'accéder au site en cours de fouille était bordé par des jalons, en bois rouge et blanc, fichés à la verticale telle des mires. Ils symbolisaient 2000 ans d'histoire en appliquant la relation d'équivalence suivante : « 1 mire – 1 an, 2000 mires – 2000 ans ». Ce « Site des 2000 mires », fouillé en 2000 et 2001, aménagé par des jeunes en insertion et visité par les Dionysiens, était implanté sur l'un des derniers terrains maraîchers de Saint-Denis. De plus, ce « morceau de territoire » renfermait un condensé de la banlieue, car il était mitoyen de l'université de Paris 8, jouxtait la cité Allende, des jardins ouvriers et un secteur pavillonnaire de Pierrefitte. Aussi permit-il de faire émerger avec une approche régressive l'histoire du quartier et la mémoire de ses habitants.

Le deuxième volet du projet de socialisation s'articule autour du mobilier archéologique découvert. Il s'agit ici de croiser études techniques d'artefacts et compétences techniques d'habitants, pour organiser des démonstrations d'artisanat ancien, des opérations publiques d'archéologie expérimentale et créer des objets dérivés du patrimoine dionysien. Ce croisement entre savoir-faire actuels et techniques anciennes peut être illustré par l'exemple de cette habitante de Saint-Denis, d'origine ivoirienne, issue d'une famille où les femmes sont potières de mère en fille. Elle a façonné au colombin des copies de poteries de La Tène ancienne, puis les a cuites « en tas », avec de la paille, en plein cœur de Saint-Denis à moins de 150 m de la basilique : une rencontre porteuse de sens et riche en perspectives de valorisation multiculturelle.

Conclusion : des perspectives pour le développement local

L'objectif poursuivi par l'Unité d'archéologie est de permettre à différents acteurs locaux de s'emparer de la matière patrimoniale exhumée pour la décliner dans des perspectives d'ordre culturel, économique, social, touristique. Signalons que certaines réalisations ont été subventionnées par la direction régionale des affaires culturelles ou le conseil régional d'Ile-de-France, d'autres ont bénéficié du mécénat culturel d'entreprises. Il s'agit aussi de créer autour de ces actions une synergie fondée sur des partenariats avec des organismes relevant des secteurs public et privé, tout en impliquant le réseau associatif du territoire et notamment celui de l'insertion. Cette démarche a pu se développer grâce à la mise en place d'un projet européen « Equal », cherchant à lutter contre les discriminations et les inégalités face à l'emploi. Ce projet destiné à développer des activités économiques et à valoriser le territoire, en prenant pour socle les patrimoines matériel et immatériel, est porté par la communauté d'agglomération Plaine Commune. Une association, « Franciade, le goût de la connaissance », créée en 2003, prolonge et développe ces aspects en éditant et diffusant des produits dérivés du patrimoine archéologique, en œuvrant au repérage des savoir-faire artisanaux et à la formation de demandeurs d'emploi.

En somme, à Saint-Denis, l'archéologie territoriale et de service public est engagée dans une action de valorisation patrimoniale du territoire intitulée « Archéologie, territoire et citoyenneté » démontrant ainsi un théorème dont l'énoncé pourrait être : telle une mine, le sous-sol renferme des richesses qu'il convient d'exploiter, une matière première scientifique qu'il est possible de transformer pour créer à la fois des outils de connaissance du territoire et des produits dérivés de ce même territoire.

DOCUMENT 6

Le nouveau visage de Bibracte

bibracte.fr

Dossier de presse – Juillet 2013.

BIBRACTE

Dossier de presse
Juillet 2013

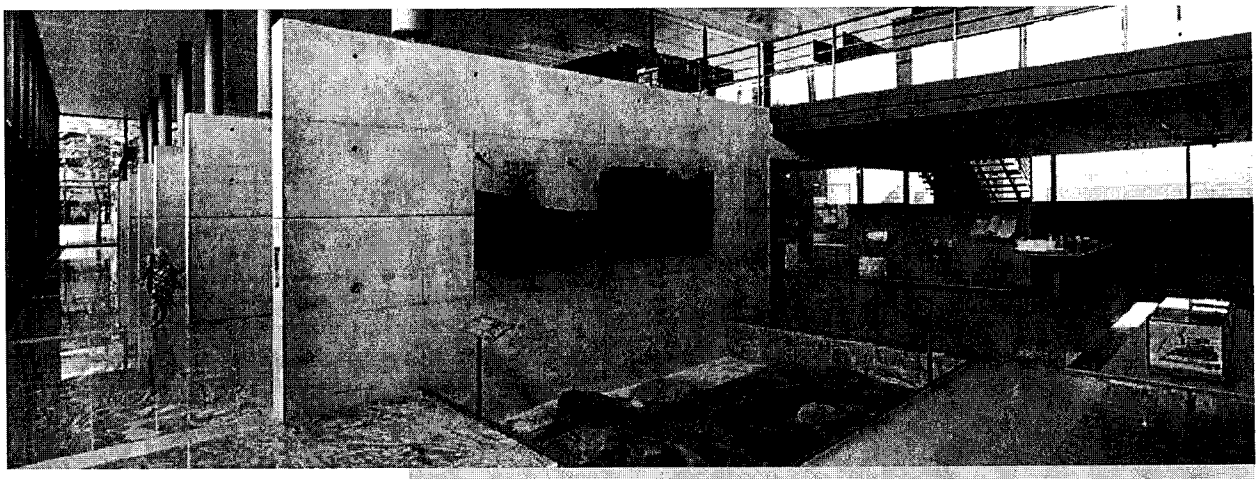

LE NOUVEAU VISAGE DE BIBRACTE - ACTE 2

La rénovation complète de l'exposition permanente du musée de Bibracte est achevée. Après l'ouverture de la galerie supérieure rénovée en 2011, le public peut maintenant découvrir la nouvelle présentation de la galerie inférieure consacrée aux résultats des recherches archéologiques les plus récentes menées sur le Mont Beuvray. Et profiter d'une programmation estivale marquée par des évènements culturels forts et rythmée par des activités et visites conjuguant nature et archéologie !

Depuis sa création en 1995, le musée de Bibracte a pour vocation d'être la vitrine des recherches effectuées sur le site de la capitale éduenne et un outil de transmission des informations collectées par les archéologues à l'attention du plus grand nombre. L'apport des recherches menées ces vingt dernières années à Bibracte et sur des sites comparables en Europe est considérable : il était donc temps d'intégrer les résultats de l'archéologie et de les remettre en perspective face aux données historiques. La mise en œuvre du programme de rénovation du musée s'est articulée en deux temps : la galerie supérieure en 2011, puis la galerie inférieure en 2013.

La rénovation réalisée en 2013 fait de la galerie inférieure un véritable « *musée de site* », qui dévoile le nouveau visage de Bibracte : celui d'une ville gauloise dont l'existence témoigne d'un moment clé de l'Histoire. Ce moment, c'est celui qui voit cohabiter, avant même la conquête romaine, la culture traditionnelle gauloise et l'influence grandissante du monde méditerranéen. C'est aussi celui qui se prolonge après la guerre des Gaules, quand la transformation de Bibracte pour ressembler à une ville romaine s'accélère, jusqu'à l'abandon du site au tournant de notre ère.
Des centaines d'objets, amphores, monnaies, vaisselle, outils, éléments d'architecture exhumés depuis la reprise des fouilles en 1984, mais aussi des maquettes, des dioramas et un dispositif multimédia innovant illustrent les modalités et les étapes de cette romanisation et le travail archéologique à la source de ces découvertes.

Opération financée
par le ministère de la Culture et de la Communication,
le Conseil général de Bourgogne
et l'Union européenne
L'Europe s'engage,
en Bourgogne,
avec le Fonds européen
de développement régional

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

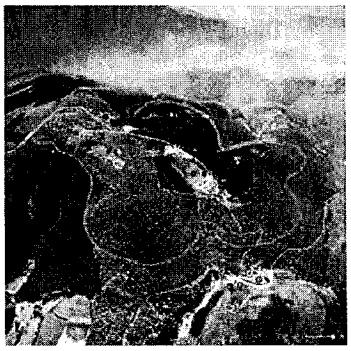

Bibracte est un lieu unique en Europe, associant trois atouts originaux et complémentaires: un site naturel et historique d'exception, un centre de recherche européen et un musée archéologique

Le Mont Beuvray est un ensemble naturel remarquable, avec ses profondes futaies de hêtres et ses belvédères ouvrant sur les paysages du Morvan. Classé au titre des Sites et des Monuments Historiques, il bénéficie depuis 2008 du label *Grand site de France* et constitue une étape incontournable dans la découverte du Parc naturel régional du Morvan.

Située sur le sommet du Mont Beuvray, la ville de Bibracte est fondée à la fin du IIe siècle avant notre ère par les Eduens, peuple gaulois qui en fit sa capitale. Occupée pendant un siècle, cette ville fortifiée de la fin de l'âge du Fer – appelée *oppidum* par Jules César – est l'une des mieux préservées, avec ses fortifications et ses quartiers s'étendant sur 200 ha. C'est aussi un lieu de mémoire où César séjourna après sa victoire à Alésia pour achever la rédaction de ses *Commentaires sur la guerre des Gaules*. Abandonnée pendant deux millénaires, la ville de Bibracte renaît aujourd'hui grâce aux archéologues.

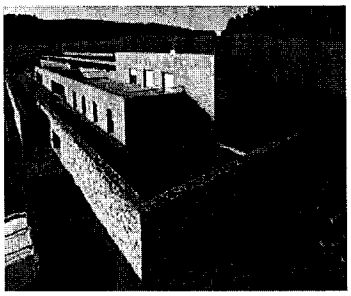

Site de référence pour la recherche archéologique sur l'âge du Fer, Bibracte bénéficie en effet d'un programme de recherche ambitieux, auquel participent de nombreuses universités européennes. S'appuyant sur un Centre de recherche européen, Bibracte est ainsi à la fois un champ d'application pour les chercheurs et étudiants d'une dizaine de pays et un parc archéologique en perpétuelle évolution, propice à la découverte en famille d'une page méconnue de notre Histoire.

Véritable porte d'entrée du site, le musée de Bibracte présente l'originalité d'être géré par un établissement qui contrôle toute la chaîne opératoire de l'archéologie: fouille et conservation d'un site, animation d'un programme de recherche et valorisation de ces recherches. Cet établissement public de coopération culturelle (EPCC) est issu d'un partenariat entre l'Etat, le Conseil régional de Bourgogne, les Conseil généraux de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, le Parc naturel régional du Morvan et le Centre des Monuments nationaux.

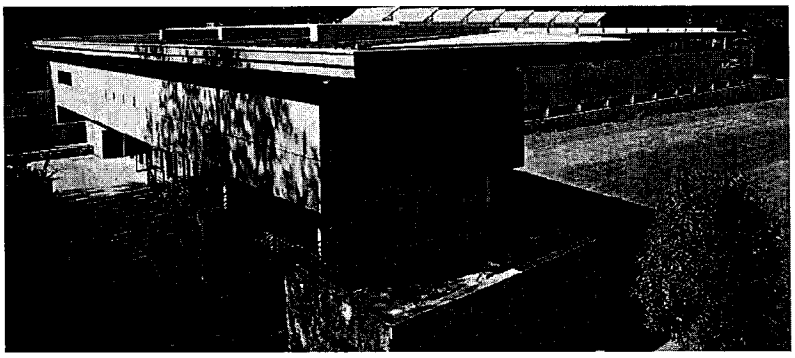

Les nouvelles technologies au service de la découverte de Bibracte

La rénovation du musée de Bibracte bénéficie de l'apport des nouvelles technologies et des multiples possibilités qu'elles offrent pour transmettre au public les informations collectées sur le site archéologique, son environnement, son contexte... Bibracte a confié la réalisation de son programme de médiation multimédia à **on-situ**, société de haute technologie bourguignonne basée à Chalon-sur-Saône. Cette prestation s'inscrit dans le projet des « Galeries numériques du Morvan ».

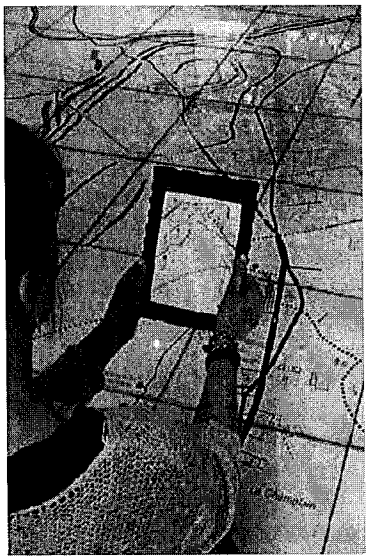

Le plan interactif de la galerie inférieure : une exploration virtuelle innovante des chantiers de fouille de Bibracte !

Tout comme la galerie supérieure avant elle, la galerie inférieure du musée est désormais dotée d'une création numérique originale, destinée à soutenir le propos de la nouvelle exposition permanente.
Résolument innovant, le dispositif propose une exploration interactive de l'oppidum : muni d'une tablette tactile, faites l'expérience de la visite virtuelle du site archéologique de Bibracte en déambulant sur le plan intégré dans le sol du musée. En orientant l'œil électronique de la tablette sur l'un des quarante points de la ville, découvrez les données archéologiques récoltées depuis la reprise des recherches en 1984, mais aussi lors des premières explorations du XIXe siècle. Un formidable voyage avec les archéologues !

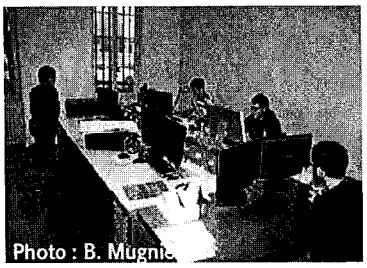
Photo : B. Mugnier

Chargés de développer le programme informatique dédié à ce dispositif, Julien Roger et Fabien Durand, ingénieurs arts et métiers spécialisés en réalité virtuelle chez **on-situ**, ont écrit des milliers de lignes de code pour permettre à la tablette numérique de se repérer sur le plan et de délivrer les informations sur chaque point de visite.

Une seconde application, actuellement en cours de développement, permettra d'ici peu d'aborder ce plan interactif sous un autre angle, celui du millefeuille des données topographiques, hydrographiques et archéologiques du Mont Beuvray.

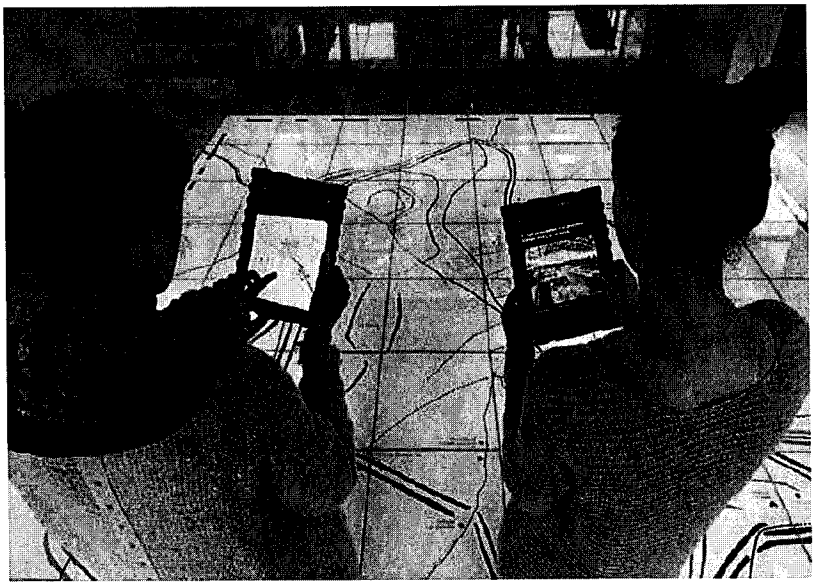

LES CRÉATIONS D'ON-SITU POUR LA GALERIE SUPÉRIEURE

En 2011, **on-situ** a réalisé pour Bibracte trois installations multimedia pour le premier étage du musée.
Dans « Survol de l'histoire de Bibracte », une projection anime une maquette en relief du Mont Beuvray réalisée à partir des données topographiques relevées avec une extrême précision avec la technologie Lidar. Au fil de l'animation, la ville apparaît, se construit, évolue, les remparts se dessinent, les habitations prennent place alors qu'une projection frontale évoque l'iconographie liée aux sujets traités : images scientifiques, relevés d'archéologues, croquis, photographies...
Projetées sur de grands écrans, les deux autres installations, - « L'Europe des *oppida* » et « Les habitants des *oppida* » révèlent l'ampleur géographique et sociologique

UNE INNOVATION PORTÉE PAR LE PROJET « GALERIES NUMÉRIQUES DU MORVAN »

galeries numériques du Morvan

L'intégration des outils numériques aux galeries d'exposition permanente de Bibracte s'inscrit dans un enjeu territorial fort, partagé par les autres acteurs culturels du Morvan.
En effet, dix musées et sites présents sur le territoire du Parc naturel régional du Morvan travaillent depuis plusieurs années ensemble pour faire force commune et introduire de la cohérence dans leurs pratiques.
Avec le projet « Galeries numériques du Morvan », une nouvelle étape est franchie. Il s'agit désormais pour tous les sites concernés de s'engager dans une démarche innovante de médiation du patrimoine et d'affirmer une image inédite et originale, appuyée sur la modernité du multimédia et des nouvelles technologies de l'information.

Après le Musée Rolin d'Autun et l'inauguration, en mai dernier, de l'installation « Révélations » consacrée au tympan de la cathédrale Saint-Lazare, également produite par on-situ, Bibracte constitue le second volet de concrétisation du projet des « Galeries numériques ».
D'autres sites travaillent à l'intégration du numérique dans leurs espaces : le Musée de la Résistance et la Maison des hommes et des paysages de Saint-Brisson (ouverture prévue au printemps 2014), le futur lieu de mémoire de Dun-les-places, le Musée du costume et le Musée du Septennat de Château-Chinon, la future Maison de l'assistance publique et des nourrices d'Alligny-en-Morvan et le Musée Pompon de Saulieu.

DOCUMENT 7

L'Observateur du Douaisis, Edition spéciale du 19 juin 2014

UN MUSEE POUR UN DOUAISIS ATTRACTIF

Dès le 21 juin, le Douaisis possèdera un nouveau musée. Un évènement fêté comme il se doit avec une grande fête médiévale, un musée gratuit tout le week-end, à l'occasion de son ouverture officielle. De quoi séduire les amateurs d'histoire mais aussi les familles en quête de nouveauté et d'évènements originaux.
Ce 21 juin est à marquer d'une pierre blanche. En effet, ce n'est pas tous les jours que le territoire fête l'ouverture d'un nouveau pôle culturel. Il s'appelle Arkéos et propose aux visiteurs un voyage dans le temps et l'histoire à travers des collections de pièces archéologiques. Le tout présenté à l'aide de techniques muséographiques les plus modernes.

Arkéos, un musée unique dans la région car totalement dédié aux trésors archéologiques trouvés durant ces dernières décennies par des équipes d'archéologues locaux. Arkéos a vocation à devenir un nouveau site culturel dans le territoire qui compte déjà le musée de la Mine à Lewarde, ou le musée de la Chartreuse de Douai.
Dans la dynamique de labellisation Unesco du bassin minier, Arkéos offre l'offre culturelle du Douaisis et en renforce aussi son attractivité. On peut en effet espérer que le Douaisis profite des retombées économiques du Louvre Lens et que les touristes viennent découvrir la majesté du Beffroi de Douai ou la riche histoire du territoire à travers les collections d'Arkéos.
Fruit d'une longue histoire, celle d'une équipe d'archéologues qui, tout au long de l'année, fouille consciencieusement les sous-sols du Douaisis, et ce depuis 40 ans, le service archéologie de la CAD compte 80 spécialistes qui disposent de technologies de pointe. Alors, entrez dans l'histoire, venez découvrir ses trésors archéologiques.

Christian Poiret, président de la CAD

Expliquez-nous pourquoi la collectivité a créé Arkéos ?
Arkéos va améliorer l'attractivité des 35 communes de l'agglomération. C'est l'une de mes trois priorités avec le développement économique et l'habitat. Nous devons inciter les Nordistes et les touristes à venir chez nous, à visiter le Douaisis et pourquoi pas s'y installer. C'est pareil pour les investisseurs. Il faut être capable de les séduire. L'objectif final est bien le développement économique et la création d'emplois.

Politiquement, il a fallu convaincre les élus pour investir dans ce musée ?
Le projet date de plusieurs années. Dès mon élection, j'ai mis en place un plan de gestion et un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). Ces tableaux de bord nous ont apporté une visibilité financière précise et permis de lancer plusieurs grands projets comme l'écho quartier du Raquet, le centre aquatique qui va couter 32 millions d'euros ainsi qu'Arkéos ou l'hospice qui accueillera, à terme, un complexe hôtelier et des programmes immobiliers. Ces investissements peuvent se faire dans la mesure où nous parvenons à maîtriser nos budgets de fonctionnement et à augmenter nos recettes en incitant les entreprises à s'installer sur le territoire de la CAD.

Combien a coûté la création de ce musée ?
Nous investissons 11,2 millions d'euros dont 8,5 millions d'euros rien que pour le bâtiment. Dans cet investissement, nous avons été aidé par le conseil régional qui participe à hauteur de 3 millions d'euros, le département a investi 1,5 million d'euros et enfin l'Etat avec 1,1 million d'euros. Quant au budget de fonctionnement, nous avons provisionné 400 000 euros par an pour faire face aux déficits classiques pour ce type d'équipement. Nous comptons sur plus de 40 000 visiteurs par an.

Que représente pour vous ce nouveau musée ?
Arkéos est l'aboutissement, le fruit de la longue histoire du service archéologique de la CAD, qui était avant une simple association, puis un service de la ville de Douai, avant de devenir un puissant service communautaire. Depuis des dizaines d'années, ce service fait d'incroyables découvertes, autant de témoignages de notre passé lointain qui méritaient une belle vitrine.

UNE FABULEUSE COLLECTION DE 1 500 OBJETS PRECIEUX

Séduire le public en exposant des fragments de poterie ou des morceaux de silex, voilà qui relève de la gageure. Mais c'est bien le pari d'Arkéos. Les services de la CAD se sont donné les moyens de leur ambition. Or, présenter et valoriser des ossements, des armes anciennes, des bijoux d'époque, ou même des statuettes, dans un espace dédié avec les meilleures techniques muséographiques, prend tout son sens. Les collections permanentes qui rassemblent près de 1 500 objets présentés de façon chronologique invitent le visiteur à remonter le temps dès la préhistoire. En s'approchant d'un objet on pénètre dans l'intimité de la vie quotidienne des paysans et des seigneurs de l'époque. Le tout se déploie de façon intelligente et harmonieuse avec des maquettes, des illustrations, des cartes et des bornes multi médias montrant ainsi une trame de l'évolution du Douaisis sur près de 200 000 ans ! En 6 étapes chronologiques, on y découvre la vie de nos ancêtres, leurs activités ou leur habitat. Ces collections proviennent en partie du fonds ancien du musée de la Chartreuse de Douais et des découvertes réalisées à l'occasion des fouilles menées de 1970 à 2002 par le service archéologique municipal de Douai et par la Direction de l'archéologie préventive de la CAD.

Véritable épine dorsale du musée, une frise chronologique invite à la découverte des grandes périodes préhistoriques. L'un des atouts d'Arkéos est de donner la possibilité aux visiteurs, et surtout aux plus jeunes, de toucher certains objets. Des écrans tactiles adaptent le discours aux scolaires, aux personnes à mobilité réduite et aux malvoyants.
Pour ceux qui veulent aller plus loin et découvrir le métier fabuleux d'archéologue, les coins des chercheurs leur sont destinés tout au long du parcours. Ils permettent de découvrir les missions de l'archéologie et les sciences qui y sont appliquées (anthropologie, archéozoologie, cardiologie).
Voilà pour le contenu, mais Arkéos c'est aussi un bâtiment dont la toiture est végétalisée. Un équipement respectueux de l'environnement, qui se veut à la fois culturel et ludique mais également expérimental avec le projet unique d'un parc de reconstitution médiévale de l'autre côté de la Scarpe qui verra le jour dans les prochaines années. On pourra y accéder grâce à une passerelle qui enjambe la Scarpe. Une sorte de trait d'union symbolique entre la recherche et l'expérimentation.

Deux questions à Pierre Demolon directeur d'Arkéos

Opus finit coronat. Cette citation de Jacques Coëne, abbé de Marchiennes au XVIème siècle, et chère à Pierre Demolon. Elle signifie : « la fin couronne l'œuvre » avec l'inauguration d'Arkéos, cette devise s'applique à cet homme.

Arkéos, c'est quoi pour vous ?
C'est le résultat de 40 années de travail et de fouilles dans le Douaisis. C'est aussi le point d'orgue de tout un service. Vu le nombre de fouilles effectuées ces dernières années sur le territoire, il était indispensable d'avoir un musée comme vitrine. Il est donc légitime que cela revienne au public.

Pourquoi avoir installé Arkéos entre Douais et Râches ?
Il fallait trouver un endroit en bordure d'eau pour la reconstitution du port de Douai. On cherchait à mêler à la fois le côté culturel, intellectuel et festif. Et puis, avec cette localisation, on est à 15 minutes du Louvre Lens et du Centre historique de Lewarde. On pourra peut-être à l'avenir s'étendre vers les autres sites régionaux.

Existe-t-il d'autres musées comme Arkéos en Nord-Pas-de-Calais ?
Non, c'est unique. Arkéos est le seul musée exclusivement dédié à l'archéologie dans notre région.

UNE EXPERTISE RECONNUE ET UN LABORATOIRE A LA POINTE

Une référence dans la discipline. C'est ce qu'est devenue la Direction de l'archéologie préventive de la CAD plus d'une décennie après son transfert de compétences de la ville de Douais vers la CAD. Dotée d'un budget de 5 millions d'euros, elle a su allier professionnels de haut niveau et technologies de pointe. Autant le dire tout de suite, c'est le plus grand service archéologique territorial de France. Il englobe personnels administratifs, médiateurs, topographes, attachés de conservation, restaurateurs, archéologues et spécialistes.
Parmi ces derniers, certains noms ne vous seront sans doute pas familiers. Un exemple ? Le carpologue… cela n'a rien à voir avec un spécialiste du poisson douce. Il s'agit en réalité du scientifique chargé d'étudier les graines et les fruits découverts lors des fouilles pour comprendre les modes de culture. Tout comme des céramologues (étude de la céramique), anthropologues (étude des caractéristiques anatomiques, biologiques, sociales et culturelles des êtres humains), zoologues (étude des faunes et des relations entre l'Homme et les animaux).
Depuis 2011, rien n'échappe aux microscopes et autres rayons X du service même le composé physique et chimique d'une dent ou d'un ossement. Du microscope électronique à balayage environnemental à prochainement un instrument de spectrométrie à fluorescence X, c'est la technologie de pointe qui est mise entre les mains des chercheurs.

Premier service archéologique territorial en France, la Direction d'archéologie préventive peut servir d'exemples pour les autres collectivités. Profitant de son leader cheap, elle a établi un partenariat avec des universités françaises et étrangères (Louvain, Gand, Chicago, ...) ainsi qu'avec les organismes publics (INRAP, CNRS). La mise à disposition des laboratoires à destination des entreprises privées et des organismes publics favorise également les échanges entre chercheurs. Autre atout dans la manche, son Centre de Conservation et d'Etudes (CCE). Pièce principal des 800 mètres^2 du 227 rue Jean Perrin, ce centre regroupe des vestiges issus des diverses fouilles du Douaisis et permet des recherches sur place.

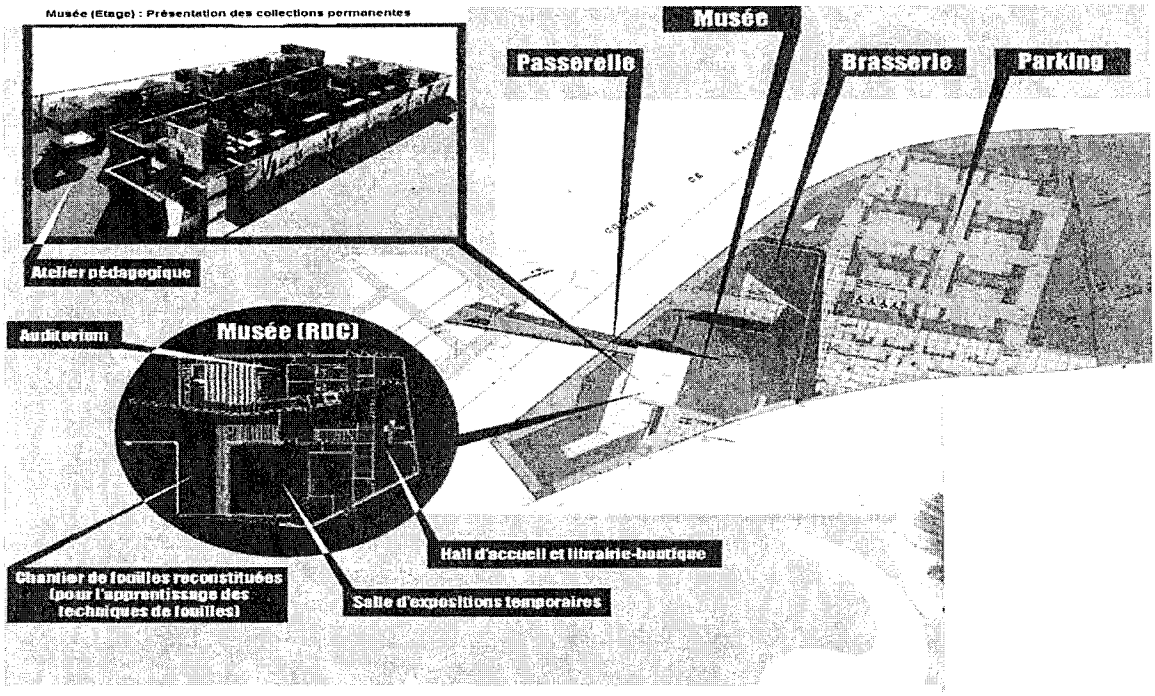

Les grandes découvertes archéologiques dans le Douaisis

Depuis une quarantaine d'années que le service archéologie existe, les trésors mis au jour par les archéologues ne manquent pas.
Brebières a été la première commune du secteur à faire l'objet de fouilles. A l'origine, deux gamins avaient retrouvé des vases de l'époque mérovingienne...

Deux grandes découvertes
La plus ancienne date des années 70. Elle concerne le site de la fonderie de canons de Douai. On a retrouvé les vestiges du premier quartier de Douai (900-950 après JC) mais aussi des chaussures, des déchets organiques, des objets en cuir, une rue avec des maisons. L'autre grande découverte est celle d'une abbaye de femmes de l'époque mérovingienne / carolingienne VII-IXème siècle) à Wandignies-Hamage.
Et dire qu'aucune fouille n'était programmée sur ce point.

Un biface découvert par hasard

Voilà ce que les archéologues appellent un biface. Un biface est un outil de pierre taillée caractéristique des périodes anciennes de la Préhistoire. Il avait vocation à se fixer sur un épieu pour chasser l'ours et l'éléphant. Les habitants de l'époque s'en servaient également pour racler les peaux. Il s'agit de l'un des objets les plus frustres du musée et son histoire est étonnante. Trouver à Wimereux, ce biface fut d'abord considéré comme un simple caillou. Or, cet outil préhistorique d'une grande valeur n'a été reconnu que dans les années 70 par le plus grand des hasards.

Une statuette, symbole de la romanité
C'est sans doute une des plus belles pièces présentées par Arkéos. Cette statuette en bronze vert représente Antinüs l'un des favoris de l'empereur romain Adrien. Cet objet est devenu un symbole de la romanité. Achetée par le musée de la Chartreuse, puis volée au début du XXème siècle, cette œuvre a été retrouvée par hasard lors d'une exposition à Boston, aux Etats-Unis, en 1920. Elle a finalement été restituée pour le plus grand bonheur des Douaisiens.

UN PARC ARCHELOGIQUE DEDIE AU MOYEN-AGE

On peut considérer Arkéos comme une fusée. Si les collections présentées dans le musée constituent le premier étage, la communauté d'agglomération du Douaisis a de grandes ambitions et prévoit un second étage avec le projet de parc archéologique entièrement consacré au Moyen-Age. « Avec ce parc, nous voulons attirer le public le plus large possible, celui qui n'a pas l'habitude de se rendre dans les musées et qui, avec ce parc, aura envie d'y revenir régulièrement », résume Pierre Demolon, le directeur d'Arkéos. Il faut dire que le projet est très original, il s'agira d'un espace de visites, de plein air, dans lequel seront reconstitués des bâtiments anciens sur les bases des traces et vestiges découverts lors des fouilles archéologiques. Un incroyable défi scientifique. Les archéologues, qui ont relevé les cotes, la taille et la typologie des monuments anciens du Douaisis, vont les reconstituer dans le respect des méthodes anciennes.

Le visiteur découvrira un vaste espace d'environ 75 000 m² avec des reconstitutions de bâtiments en cours de construction, des espaces paysagers et une aire de spectacle. L'éclairage donné par Arkéos sur la période de l'an Mil est tout à fait original au niveau régional. Cette période est précisément celle qui fait l'objet du plus grand nombre de recherches, de découvertes et de publication du service archéologique de la CAD grâce aux fouilles de sites emblématiques comme celui du *portus* de Douai ou de la motte féodale implantée sur l'ancienne fonderie de canons.

Ce projet unique, envisagé sur les 15 prochaines années, comprendra une occupation villageoise, sorte de comptoirs d'échanges et de ventes de produits importés et exportés situés en bordure d'une voie d'eau. Une motte féodale symbolisera le pouvoir politique et militaire avec donjon et basse cour. Et enfin une église et une abbaye, illustreront la vie religieuse et spirituelle d'une période, qui vit l'Europe occidentale se couvrir de monastères. Le tout sera réalisé dans les règles de l'art, respectant les matériaux d'époque et les techniques anciennes.

1971
Création du service archéologique municipal de Douais.

1976
Naissance de l'association La Société archéologique de Douai, devenue depuis l'association Arkéos.

2002
Transfert des compétences à la communauté de communes du Douaisis (CAD) et mise en place du service archéologique.

2003
Renouvellement de l'agrément des opérateurs en archéologie préventive décerné par l'Etat (ministère de la culture).

2006
La Direction de l'archéologie préventive s'installe dans les locaux du centre technique (CTC 1).

2008
Mise en place du laboratoire d'analyses physiques et de caractérisation des matériaux (LAPCM).

2010
Mise en place du laboratoire de conservation et de restauration du mobilier archéologique (LCRMA).

2010
Le Ministère de la culture signe avec la CAD une convention pour la création d'un centre de conservation et d'études (CCE).

2014
Inauguration du musée archéologique Arkéos

DOCUMENT 8

Lagazette.fr
10 juin 2015
Hélène Girard

Ce qui menace les services archéologiques territoriaux

A la demande du Premier ministre, l'élue (PS) de Gironde, Martine Faure, a rédigé un rapport sans concession sur l'état de crise durable de l'archéologie préventive. La parlementaire évoque une situation à la dérive qui menace l'avenir des opérateurs. Son rapport présente une douzaine de préconisations pour sortir l'archéologie de l'ornière.

Missionnée par Matignon en février 2015, en vue d'un « nouveau dispositif du service public de l'archéologie préventive », la parlementaire Martine Faure a remis son rapport à la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, le 26 mai. Le document pointe une situation alarmante, qui conjugue défaillances de l'Etat dans la gouvernance du secteur, « concurrence débridée » entre opérateurs, système de financement grippé et crispation des professionnels.

67 services archéologiques territoriaux agréés

Reconnus comme opérateurs à part entière par la loi du 1er août 2003 relative à l'archéologie préventive, les services des collectivités territoriales étaient, au 30 avril 2015, 67 à détenir l'agrément de l'Etat les autorisant à conduire des opérations.

Selon les chiffres fournis par le ministère de la Culture et repris par le rapport, ces services réalisent 19% des diagnostics et 19% des fouilles. « Ces pourcentages sont en augmentation constante, note la rapporteure, même si la situation en termes de diagnostics tend à se stabiliser quand la présence des collectivités en matière de fouilles s'accroît. »

Pour l'élue, la force de ces services tient à des« choix politiques forts » qui président à leur création, notamment l'engagement des collectivités pour se doter d'outils « aptes à mieux gérer les exigences de conservation et d'étude du patrimoine dans les dynamiques d'aménagement propres à son territoire. » De ce fait, Martine Faure pense que « le développement des services archéologiques territoriaux n'est pas achevé. »

Cependant, la députée pointe plusieurs failles dans le dispositif actuel régissant l'archéologie préventive, dont trois menacent directement les services territoriaux.

La précarité du financement

Les services archéologiques territoriaux n'échappent pas aux contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités. De surcroît, la redevance d'archéologie préventive (RAP), destinée au financement des diagnostics, reste très peu productive (notamment en raison de la complexité de son calcul et du fléchage financier de son produit entre les différents bénéficiaires : opérateurs, Fonds national pour l'archéologie préventive, et frais de gestion). Or, les collectivités dotées d'un service agréé sont censées toucher la RAP. Conséquence : faute de rendement de la RAP, nombre de collectivités financent entièrement les activités de leur service archéologique sur leur budget. Un « effet dissuasif », selon Martine Faure.
« Il semblerait qu'aujourd'hui, certains services de collectivités territoriales s'interrogent sérieusement sur le maintien de leur activité de fouilles. »

Dalbera sur Flick CC

Une « guerre des prix » acharnée

Pour gagner des parts de marché dans le secteur des fouilles, ouvert à la concurrence depuis la loi du 1er août 2003 (2), les opérateurs privés (trois associations et une quinzaine d'entreprises) ont tendance à « recourir à une tarification anormalement basse (-30% à -40% sur certaines fouilles) et qui met en péril la science archéologique », du fait d'un cahier des charge scientifique non respecté. Pour l'auteure du rapport, l'absence de contrôle de l'agrément, en cours de validité, constitue une faille dans laquelle s'engouffrent certaines structures privées peu regardantes sur la qualité technique et scientifique des fouilles. Une situation qui, par ailleurs, accentue les difficultés de l'opérateur national, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), confronté des concurrents privés moins

chers. Ce contexte général engendre aussi « un sentiment de concurrence débridée et d'injustice profonde », les opérateurs privés étant considérés comme « les premiers responsables de la dégradation généralisée du dispositif de l'archéologie préventive et comme les grands bénéficiaires de la loi de 2003 », selon la rapporteure, qui évoque des effets dévastateurs sur les opérateurs publics.

« Certains services de collectivités territoriales sont contraints de se restructurer, par licenciement d'une partie de leurs personnels, à l'image des plus importants d'entre eux, le service du Douaisis et le Pôle archéologique inter-rhénan (PAIR). »

L'absence de reconnaissance de l'activité scientifique des territoriaux

En dépit de leur implication dans l'étude et la promotion du patrimoine archéologique, les collectivités ne sont guère identifiées comme acteurs de la recherche. Pourtant leurs archéologues sont souvent impliqués dans des publications, des participations à des colloques scientifiques, des comités de lecture, séminaires et autres manifestations. En outre, certains enseignent ou encadrent des fouilles programmées.

La reconnaissance, dans la loi, de cette activités scientifique fait partie des revendications portées par l'Association nationale pour l'archéologie de collectivité territoriale (Anact), qui réclame que tous les opérateurs archéologiques soient mis sur un pied d'égalité, y compris sur le plan de la recherche.

« Pour une politique publique équilibrée de l'archéologie préventive »

Pour sortir l'archéologie préventive de la crise, de façon durable, la députée Martine Faure livre dans son rapport, une série de propositions détaillées, concernant le financement du secteur, sa gouvernance, la recherche, les ressources humaines et l'archéologie sous-marine.

Parmi les préconisations-phares, figurent :

- la modification des critères d'agrément, qui devraient être plus exigeants (et élargis notamment aux informations administratives et financières des opérateurs), et contrôlés de façon plus serrée par les services de l'Etat ;
- un conseil interministériel de l'archéologie préventive (ministères de la Culture, des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Urbanisme, des Affaires étrangères, avec des représentants des collectivités, de l'Inrap, des archéologues territoriaux, des aménageurs, du CNRS, de l'université, des organisations syndicales) et présidé par le ministre de la Culture. Objectif : anticiper les blocages ;
- une « véritable maîtrise d'ouvrage scientifique » assurée par l'Etat, pour un meilleur contrôle des opérations.

La rapporteure avance aussi quatre suggestions spécifiques pour les services territoriaux :

- un financement public proportionnel à leur engagement dans le service public des diagnostics ;
- l'inscription dans le Code du patrimoine de leur rôle dans la recherche, en contrepartie d'une limitation de leur champ d'étude à leur territoire ;
- l'encouragement au rapprochement avec l'INRAP dans une logique de complémentarité, notamment pour répondre conjointement aux appels d'offres de fouilles.
- Pour ce qui est des propositions financières avancées par les personnes auditionnées, la députée indique privilégier une « budgétisation » de la RAP. Avantages à ses yeux : une « simplification » et une « fluidification » du circuit de financement, ainsi qu'une « lisibilité » et une « transparence » du système, avec un contrôle parlementaire. La RAP serait maintenue, mais affectée au budget général de l'Etat, ce qui maintiendrait le lien aménageur-payeur.